cœur côte fleurie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

sommaire

03 Découvrez la Communauté de Communes
18 Finances
23 Aménagement du territoire et prospective
36 Transition énergétique
44 Développement économique
48 Développement local
53 Tourisme
56 Développement numérique et systèmes d'information
59 Communication
69 Sports et loisirs
74 Eau et assainissement
80 Travaux et patrimoine
86 Environnement
96 Archives intercommunales

DÉCOUVREZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie 04
L'assemblée communautaire 06
L'organisation politique 08
Les compétences 09
Représentation des élus dans les structures extérieures 10
Les services 16

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE

DÉCOUVREZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Créé en 1974 par Michel d'Ornano, le district de Trouville-Deauville et du canton s'est transformé le 1er janvier 2002 en une Communauté de Communes dénommée « Cœur Côte Fleurie ». D'une superficie de 12 000 ha, la population de l'intercommunalité passe de 20 000 à 120 000 habitants pendant la période estivale. Elle est composée de 12 communes membres :

- Bénerville-sur-Mer.
- Blonville-sur-Mer.
- Deauville.
- Saint-Arnoult.
- Saint-Gatien-des-Bois.
- Saint-Pierre-Azif.
- Tourgéville.
- Touques.
- Trouville-sur-Mer.
- Vauville.
- Villers-sur-Mer.
- Villerville.

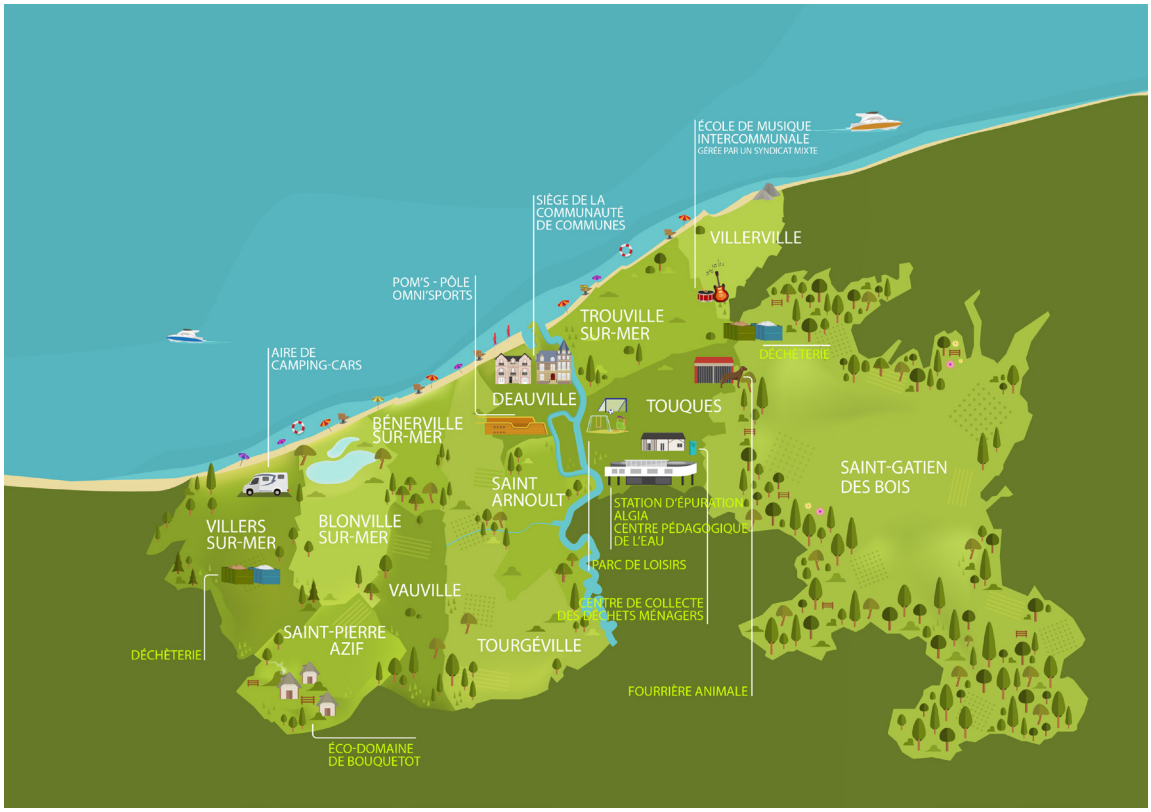

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est membre du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine. Présidé par Édouard Philippe, la Pôle Métropolitain est un outil agile, complémentaire de l'action locale : une alliance de territoires qui ambitionne de donner corps à l'estuaire. Son activité se porte sur

quatre champs : attractivité et tourisme, développement économique, mobilités, développement durable et santé.

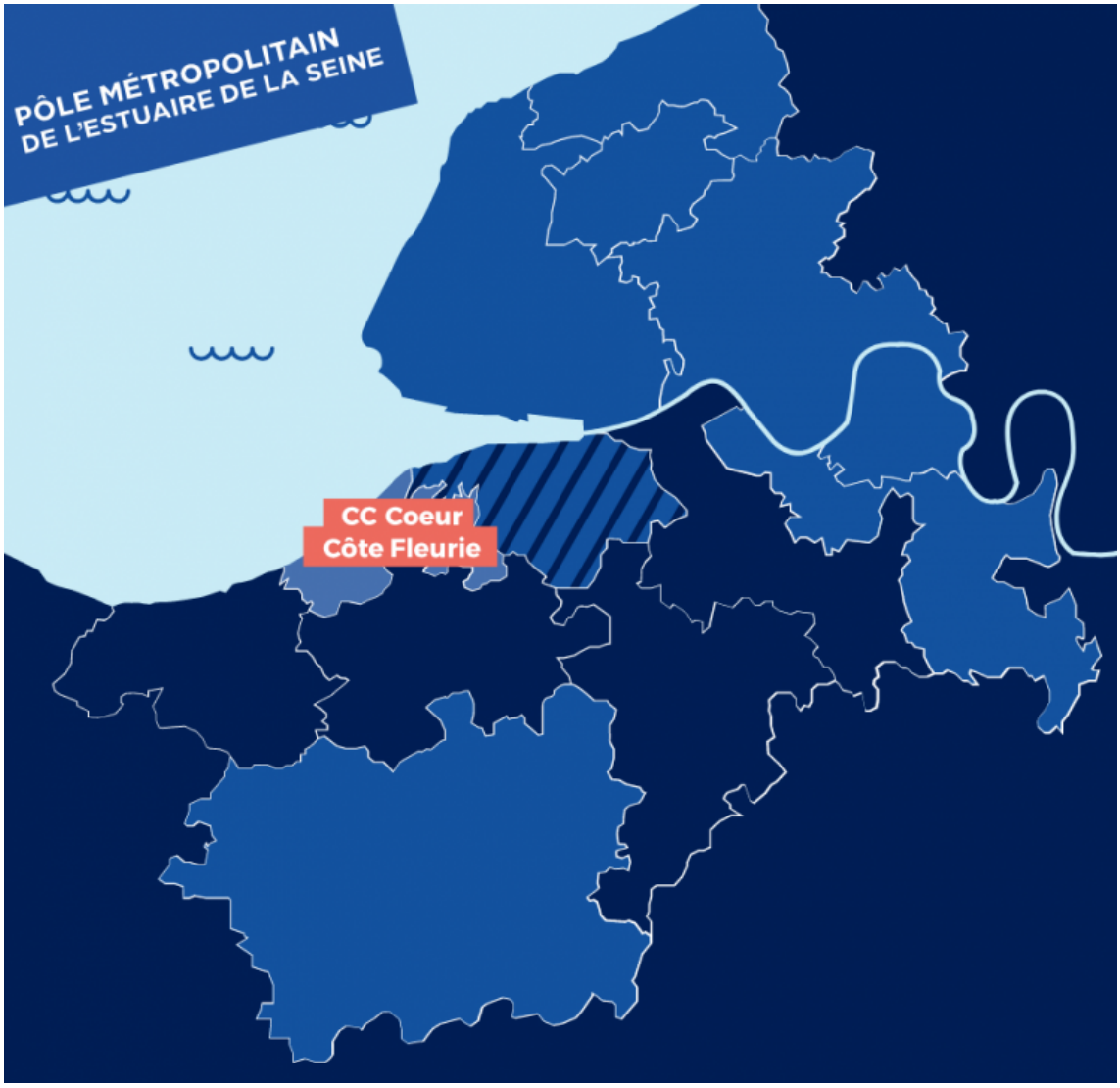

Intercommunalité adhérant

Intercommunalité fusionnée avec un EPCI n'adhérant pas

Intercommunalité n'adhérant pas

L'ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE

DÉCOUVREZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Président

Philippe AUGIER

Maire de Deauville

1er Vice-Président

Michel MARESCOT

Maire de Villerville

2e Vice-Présidente

Colette NOUVEL-ROUSSELOT

Maire de Touques

3e Vice-Présidente

Sylvie DE GAETANO

Maire de Trouville-sur-Mer

4e Vice-Président

François PEDRONO

Maire de Saint-Arnoult

5e Vice-Président

Thierry GRANTURCO

Maire de Villers-sur-Mer

6e Vice-Président

Michel CHEVALLIER

Maire de Tourgéville

7e Vice-Président

Jacques MARIE

Maire de Bénerville-sur-Mer

8e Vice-Président

Yves LEMONNIER

Maire de Blonville-sur-Mer

9e Vice-Président

Philippe LANGLOIS

Maire de Saint-Gatien-des-Bois

10e Vice-Présidente

Régine CURZYDLO

Maire de Vauville

11e Vice-Présidente

Françoise LEFRANC

Maire de Saint-Pierre-Azif

DEAUVILLE

Véronique BOURNE

Adjointe au Maire

Guillaume CAPARD

Adjoint au Maire

Christèle CERISIER-PHILIPPE

Adjointe au Maire

Jean-Guillaume d'ORNANO

Conseiller Municipal

Florence GALERANT

Conseillère Municipale

VILLERS-SUR-MER

Chhun-Na LENGLART

Adjointe au Maire

Caroline RACLOT-MARAIS

Conseillère Municipale

François HORENT

Conseiller Municipal

Miriam GUERARD

Conseillère Municipale

BÉNERVILLE-SUR-MER

Suppléant

Georges BÉRANGER

Adjoint au Maire

BLONVILLE-SUR-MER

Claude BENOIST

Adjoint au Maire

Emmanuelle HONOREZ-BRULE

Adjointe au Maire

TOURGÉVILLE

Hervé VAN COLEN

Adjoint au Maire

SAINT-GATIEN-DES-BOIS

Ihsane ROUX

Conseillère Municipale

Brigitte YVES-DIT-PETIT-FRÈRE

Conseillère Municipale

SAINT-ARNOULT

Marie-France NUDD-MITCHELL

Adjointe au Maire

TOUQUES

Emmanuel LAUSSINOTTE

Conseiller Municipal

Fabienne LOUIS

Adjointe au Maire

David MULLER

Adjoint au Maire

Patricia NOGUET

Adjointe au Maire

Patrice ROBERT

Adjoint au Maire

Dominique VAUTIER

Conseiller Municipal

SAINT-PIERRE-AZIF

Suppléant

Denis LARSONNEUR

Adjoint au Maire

VAUVILLE

Suppléant

Alain HOUSSAYE

Adjoint au Maire

TROUVILLE-SUR-MER

Rebecca BABILOTTE

Conseillère Municipale

Patrice BRIÈRE

Adjoint au Maire

Stéphanie FRESNAIS

Conseillère Municipale

Delphine PANDO

Adjointe au Maire

Didier QUENOUILLE

Adjoint au Maire

David REVERT

Adjoint au Maire

VILLERVILLE

Didier PAPELOUX

Adjoint au Maire

Michel THOMASSON

Conseiller Municipal

L'ORGANISATION POLITIQUE
DÉCOUVREZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de Communes assure, en lien avec ses communes membres, la gestion de services publics essentiels pour le quotidien des habitants et met en œuvre des projets structurants pour le rayonnement du territoire.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau se compose de 12 membres : le Président et les 11 Vice-Présidents. Le Bureau débat des orientations stratégiques et des actions et projets relevant du champ de compétences de la Communauté de Communes après avis des commissions et avant leur présentation en Conseil Communautaire. La conférence des maires est constituée des mêmes membres que le Bureau Communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire se compose de 41 conseillers et de 3 suppléants désignés pour 6 ans. Il est présidé par Philippe Augier. Le Conseil Communautaire définit la politique communautaire. Il vote le budget et les projets proposés par le Bureau et les commissions thématiques. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la Communauté de Communes, préparés en amont par les commissions et ayant reçu l'approbation du Bureau Communautaire.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les 14 commissions thématiques, dont la composition a été adoptée pour la première fois lors du conseil communautaire du samedi 11 juillet 2020, préparent les dossiers et les projets de la Communauté de Communes et émettent un avis consultatif à l'attention des instances décisionnaires.

Les 14 commissions :

- **Appel d'offres et attribution de marchés publics & Délégation de services publiques.**
- **Accessibilité aux personnes handicapées.**
- **Aménagement du territoire : urbanisme – habitat – foncier.**
- **Transition énergétique.**
- **Développement économique.**
- **Assainissement – Eaux de baignade.**
- **Eau potable.**
- **Environnement – Qualité de la vie.**
- **Finances.**
- **Travaux et lutte contre les inondations.**
- **Emploi, formation et insertion professionnelle.**
- **Prévention-Sécurité.**
- **Prospective, nouveaux projets, communication.**
- **Ruralité.**

LES COMPÉTENCES
DÉCOUVREZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes exerce en lieu et place des communes membres un certain nombre de compétences définies par la loi relative à l'administration territoriale de la République ou transférées par les communes dans les conditions requises.

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
  – Élaboration et révision des documents d'urbanisme (Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux)
  – Instruction des dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.).
  – Création et gestion de zone d'aménagement concerté (ZAC).
- Développement économique
  – Aménagement numérique du territoire.
  – Aménagement, commercialisation et gestion de zones d'activités économiques d'intérêt communautaire.
- Promotion du tourisme
  – La SPL de développement territorial et touristique de Deauville gère l'exploitation de la compétence.
- Collecte des ordures ménagères
- GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des risques d'Inondations).

Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
  – Traitement des ordures ménagères.
  – Tri des déchets.
  – Eau (réseaux d'eau pluviale, potable, d'assainissement, usées, eaux de baignade).
- Politique du logement et du cadre de vie
  – Programme Local de l'Habitat.
  – Prévention de la délinquance.
  – Accueil des gens du voyage pour les grands rassemblements d'été.
  – Réhabilitation de logements sociaux.
  – Centre d'Incendie et de Secours (déléguée au S.D.I.S.).
  – Fourrière automobile.
  – Fourrière animale.
  – Transport scolaire en lien avec l'A.O.M. (Région Normandie).
  – Actions culturelles d'intérêt communautaire.
- Création aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.
- Relais Petite Enfance.
- Mobilité.
- Équipements d'intérêts communautaires.
  – Fourrière animale.
  – Pôle Omni'Sports.
  – Parc de loisirs.
  – Centre de découverte de l'eau Algia intégré à la station d'épuration de Touques.
  – L'Éco-domaine de Bouquetot.

LA REPRÉSENTATION DES ÉLUS DANS LES STRUCTURES EXTÉRIEURES

DÉCOUVREZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

À la suite de l'élection des conseillers communautaires, il appartient aux assemblées communautaires de procéder à l'élection ou à la désignation de leurs représentants au sein d'organismes extérieurs.

Philippe AUGIER

- AURH (Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine)
- MISSION LOCALE DE LA BAIE DE SEINE
- POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE
- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE DEAUVILLE

Rebecca BABILLOTTE

- MISSION LOCALE DE LA BAIE DE SEINE
- PLIE DU PAYS D'AUGE NORD (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi – Commission de validation des dossiers)
- SYNDICAT MIXTE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Claude BENOIST

- ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DES PROPRIETAIRES DU MARAIS DE BLONVILLE-SUR-MER
- SDEC ENERGIE (commission consultative)
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES

Véronique BOURNE

- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE DEAUVILLE

Patrice BRIERE

- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SEVEDE – (Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire)
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES

Guillaume CAPARD

- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE DEAUVILLE

Christelle CERISIER-PHILIPPE

- COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION
- MISSION LOCALE DE LA BAIE DE SEINE

- PLIE DU PAYS D'AUGE NORD (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi – Commission de validation des dossiers)
- RESEAU TERRITORIAL DE PROMOTION DE LA SANTE
- SYNDICAT MIXTE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Michel CHEVALLIER

- COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)
- COPROPRIETE « DEAUVILLE HOME »
- POM'S (COMITE DE GESTION)
- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Régine CURZYDLO

- CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) DU PAYS D'AUGE NORD
- COMMISSION LOCALE D'INSERTION DU PAYS D'AUGE NORD
- COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES (CDNPS) DU CALVADOS
- MISSION LOCALE DE LA BAIE DE SEINE
- POLE D'EXCELLENCE « LAIT, VIANDE, POMME : LE PAYS D'AUGE PAR EXCELLENCE »
- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES
- SYNDICAT MIXTE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Sylvie DE GAETANO

- CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SECURITE CIVILE
- ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT
- POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE
- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE

Jean-Guillaume d'ORNANO

- ASSOCIATION RESECO
- SEVEDE – (Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire)
- P.P.P.I. (Secrétariat permanent Prévention Pollutions Industrielles en Basse-Seine)
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Florence GALERANT

- SYNDICAT MIXTE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE DEAUVILLE

Jean-Claude GAUDE *(remplacé par Emmanuel LAUSSINOTE à compter du 17/12/2022).*

- CHARTE DE DEVELOPPEMENT LOCAL avec la CCI DU PAYS D'AUGE « PROMOTION DES ZONES ÉCONOMIQUES
- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES

Thierry GRANTURCO

- CALVADOS LITTORAL ESPACES NATURELS
- POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE
- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE VILLERS-SUR-MER

Miriam GUERARD

- ATMO Normandie Surveillance de la qualité de l'air
- SEVEDE – (Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire)
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Emmanuelle HONORE-BRULÉ *(installée le 13/05/2022 en remplacement de Sylvie RACHET)*

- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

François HORENT

- RESSOURCE NORD-PAYS D'AUGE
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SIAP) DE LA HAUTE DORETTE
- SYNDICAT PLATEAU DE LA CROIX D'HEULAND
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Alain HOUSSAYE

- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES

Chhun-Na LENGLART

- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Philippe LANGLOIS

- AEROPORT DE DEAUVILLE-NORMANDIE (Commission consultative de l'Environnement)
- CALVADOS ATTRACTIVITE
- COMITE DE PROGRAMMATION LEADER 2014-2020 – GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL) DU PAYS D'AUGE
- NORMANDIE ATTRACTIVITE
- RESSOURCE NORD-PAYS D'AUGE
- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Françoise LEFRANC

- MISSION LOCALE DE LA BAIE DE SEINE
- POLE D'EXCELLENCE RURALE « LAIT, VIANDE, POMME : LE PAYS D'AUGE PAR EXCELLENCE »
- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SIAP) DE LA HAUTE DORETTE
- SYNDICAT MIXTE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Yves LEMONNIER

- CALVADOS LITTORAL ESPACES NATURELS
- POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE
- POM'S (COMITE DE GESTION)
- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Fabienne LOUIS

- ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT
- SYNDICAT MIXTE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Michel MARESCOT

- AUCAME (ASSOCIATION) (Agence d'études d'Urbanisme de Caen-Métropole)
- POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE
- RIVE GAUCHE 2000
- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SEVEDE – (Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire)
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- AURH (Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine)
- NATURA 2000 « ESTUAIRE ET MARAIS DE LA BASSE SEINE »

Jacques MARIE

- ADEME – REFERENTIEL ECONOMIE CIRCULAIRE
- ATMO Normandie Surveillance de la qualité de l'air
- CALVADOS LITTORAL ESPACES NATURELS
- RIVE GAUCHE 2000
- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SDEC ENERGIE (commission consultative)
- SEVEDE – (Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire)
- P.P.P.I. (Secrétariat permanent Prévention Pollutions Industrielles en Basse-Seine)
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- NATURA 2000 « ESTUAIRE ET MARAIS DE LA BASSE SEINE)

David MULLER

- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SEVEDE – (Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire)
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Patricia NOGUET

- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Colette NOUVEL-ROUSSELOT

- CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SECURITE CIVILE
- POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE
- D.I.S. (Conseil d'administration)

Marie-France NUDD MITCHELL

- C.M.P.P. (Centre Médico-Psycho-Pédagogique) (Conseil d'administration)
- MISSION LOCALE DE LA BAIE DE SEINE
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SIAP) DE LA HAUTE DORETTE
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Delphine PANDO

- ADEME – REFERENTIEL ECONOMIE CIRCULAIRE

Didier PAPELOUX

- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

François PEDRONO

- RESSOURCE NORD-PAYS D'AUGE
- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE
- SERVICES IngéEAU Expertise et Conseil aux Collectivités (Conseil Départemental du Calvados)
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SIAP) DE LA HAUTE DORETTE
- SYNDICAT PLATEAU DE LA CROIX D'HEULAND
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES
- SYNDICAT MIXTE HIPPODROME DE DEAUVILLE
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Sylvie RACHET *(remplacée par Emmanuelle HONOREZ-BRULÉ à compté du 13/05/2022)*

- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Caroline RACLOT-MARAIS

- MISSION LOCALE DE LA BAIE DE SEINE
- PLIE DU PAYS D'AUGE NORD (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi – Commission de validation des dossiers)
- SYNDICAT MIXTE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

David REVERT

- CHARTE DE DEVELOPPEMENT LOCAL avec la CCI DU PAYS D'AUGE « PROMOTION DES ZONES ECONOMIQUES »
- COMITE DE PROGRAMMATION LEADER 2014-2020 – GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL) DU PAYS D'AUGE
- S.P.P.P.I. (Secrétariat permanent Prévention Pollutions Industrielles en Basse-Seine)

Patrice ROBERT

- SYNDICAT MIXTE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
- CHARTE DE DEVELOPPEMENT LOCAL AVEC LA CCI DU PAYS D'AUGE « PROMOTION DES ZONES ECONOMIQUES »
- SYNDICAT MIXTE SCOT NORD PAYS D'AUGE

Ihsane ROUX

- AEROPORT DE DEAUVILLE-NORMANDIE (Commission consultative de l'Environnement)
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Hervé VAN COLEN

- CHARTE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Avec la CCI DU PAYS D'AUGE « PROMOTION DES ZONES ECONOMIQUES »
- COMMISSION DEPARTEMENTALE DES VALEURS LOCATIVES DES LOCAUX PROFESSIONNELS
- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Dominique VAUTIER

- SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA TOUQUES

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE

DÉCOUVREZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Organigramme 2022

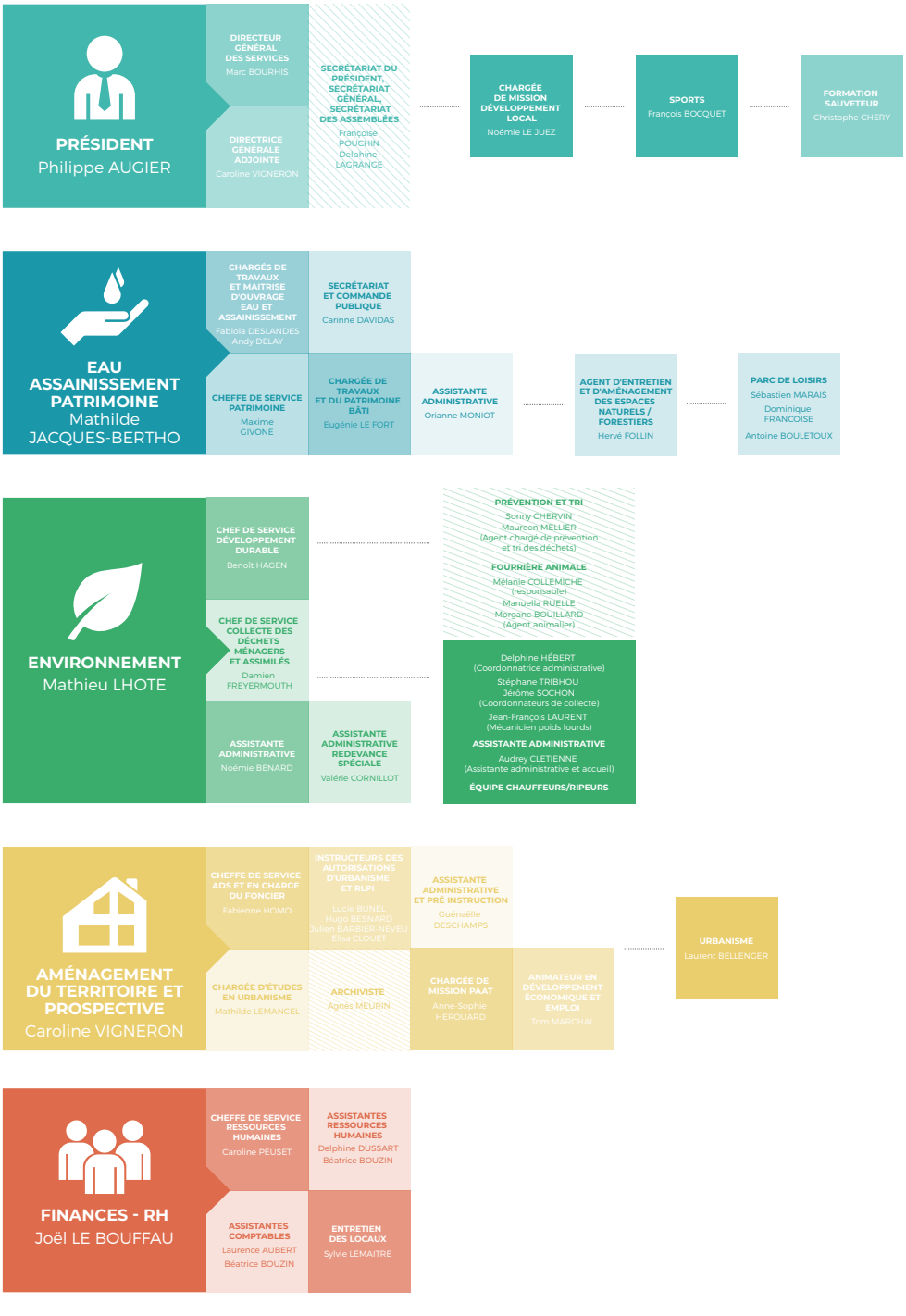

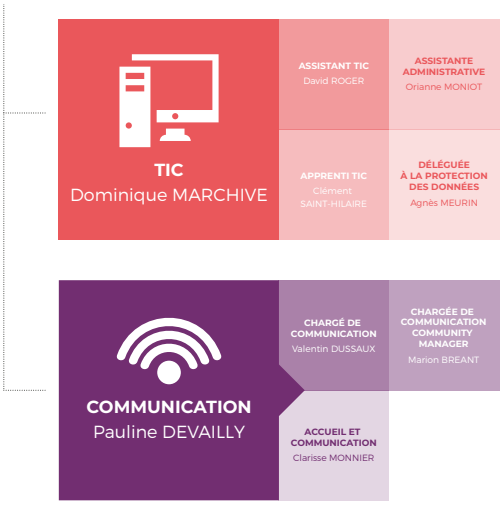

Les chiffres clés de l'année 2022

NOMBRE D'AGENTS AU 31/12/2022

104

NOMBRE DE RECRUTEMENTS SUR EMPLOIS **PERMANENTS**

18

NOMBRE D'APPRENTIS

3

NOMBRE DE SAISONNIERS

18

NOMBRE D'AGENTS PAR SERVICE :

- Eau assainissement : **5**
- Patrimoine : **5,6**
- Centre de collecte des déchets : **58**
- Environnement : **3**
- Développement Durable: **3**
- Fourrière animale : **3**
- Aménagement du territoire et prospective : **10,5**
- Finances : **2,12**
- Ressources humaines : **3,53**
- Informatique : **3,5**
- Communication : **4**
- Direction générale : **5**

FINANCES

Finances 19

FINANCES
FINANCES

Malgré un contexte tendu, et la poursuite de la maîtrise de ses dépenses, la capacité d'auto-fonctionnement de la collectivité permet de conserver une dynamique en matière d'investissement préparant l'avenir, notamment au travers de projets consacrés la rénovation énergétique et la mobilité.

Budget principal **section fonctionnement**

Dépenses : 23 765 042 €

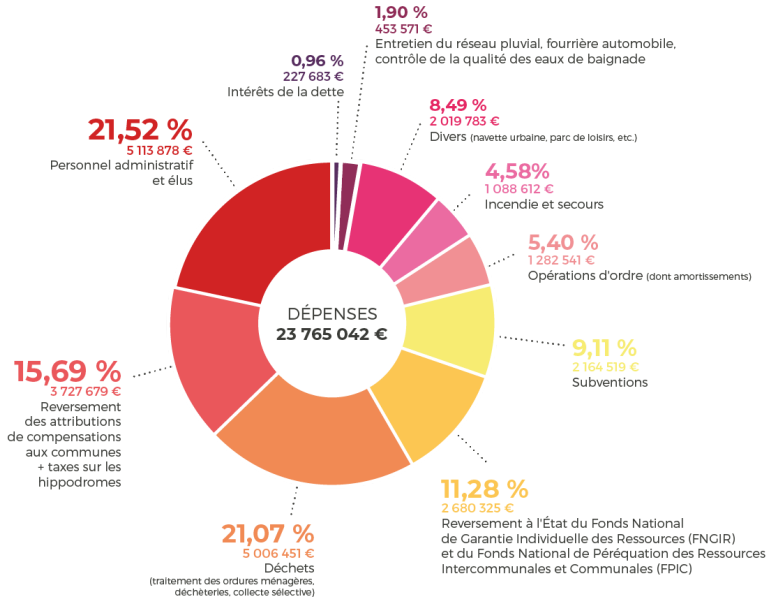

Recettes : 26 868 168 €

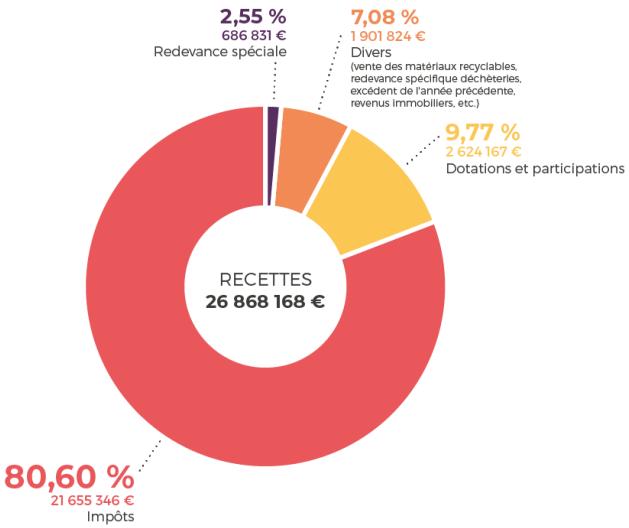

Budget principal **section investissement**

Dépenses : 5 534 728 €

Recettes : 12 032 064 €

Les principaux investissements réalisés en 2021 (tous budgets confondus)

Renouvellement des canalisations d'assainissement	985 555 €
Renouvellement des canalisations d'eau potable et réhabilitation des réservoirs	1 441 412 €
Boucle optique intercommunale	94 882 €
Acquisition de bacs à déchets – P.A.V.	1 010 62 €
Acquisition de véhicules au service DMA	51 410 €
Renouvellement des canalisations des eaux pluviales	60 367 €
Fonds de concours	194 132 €
Acquisition de matériel vidéo, informatique, informatique	148 099 €
Rénovation thermique siège CCCCF	1 380 847 €
Amélioration équipements parc de loisirs (soldes)	4 776 €
Wifi intercommunal	381 475 €
Acquisition terrain Bâti	280 000 €
Piste cyclable, voies douces	350 940 €
Travaux de gros entretien sur l'ensemble des bâtiments	174 805 €

Budgets annexes

Budget de l'eau

- Section d'Exploitation

Dépenses : 748 021 €

Recettes : 1 377 570 €

- Section d'Investissement

Dépenses : 2 531 600 €

Recettes : 2 001 555 €

Budget de l'assainissement

- Section d'Exploitation

Dépenses : 2 405 751 €

Recettes : 3 126 123 €

- Section d'Investissement

Dépenses : 2 433 564 €

Recettes : 5 594 206 €

La Mission Locale de la Baie de Seine et le P.L.I.E

Dans une démarche d'aide pour l'insertion professionnelle, la Communauté de Communes apporte son soutien financier, depuis plusieurs années, à la Mission Locale de la Baie de Seine et au P.L.I.E.

Le **P.L.I.E** (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) est un programme d'action destiné à construire des parcours individualisés d'accès à l'emploi pour les personnes qui en sont le plus éloignées. Son rôle est de concevoir, coordonner et développer des actions pour l'insertion sociale et professionnelle sur un territoire déterminé.

Quant à la **Mission Locale de la Baie de Seine**, elle est constituée d'une équipe de professionnels qui repère sur le territoire les difficultés que rencontrent les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle et travaille sur les solutions mobilisables pour y répondre.

Chaque année, la Communauté de Communes verse une contribution financière aux deux organismes. Pour l'année 2022, elle s'est élevée à 41 000 € pour la Mission Locale et 46 323,20 € pour le PLIE.

S.D.I.S (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Chaque année, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie verse une contribution au SDIS. Pour l'année 2022, elle s'est élevée à 1 088 612 €.

Sur Cœur Côte Fleurie, les Sapeurs-Pompiers sont organisés de la façon suivante :

2 centres de secours :

Touques

31 professionnels dont le chef de centre et son adjoint ainsi qu'environ 40 volontaires (SPV). Il existe également une section de jeunes sapeurs pouvant accueillir jusqu'à une quinzaine de jeunes filles et garçons âgés de 13 à 17 ans qui sont formés pendant quatre années à l'issue desquelles ils pourront être intégrés comme sapeurs-pompiers.

CIS Touques : 3 126* interventions contre 2 851 en 2021 (+10%).

*(*81% de Secours à la personne)*

Vie et dynamique actuelle du Centre de Secours :

Projet de centre porté par le collectif avec entre autre 2 années de travaux afin d'améliorer les conditions de vie et d'accueil (hébergement) du Centre de Secours.

Organisation innovante comme par exemple la transversalité des tâches et la bonne compréhension par tous et pour tous de la gestion des services ce qui implique une solidarité du quotidien.

Attractivité du Centre avec un environnement de travail singulier...une histoire, un patrimoine à défendre.

Une vraie marque = secteur d'interventions // Activité opérationnelle riche et variée avec plus de 3000 interventions en 2022 dont le sauvetage aquatique, spécialité du centre.

2 engagements de SPV cette année (1 homme/1 femme) auxquels viendront s'ajouter l'intégration de 2 Jeunes Sapeurs-Pompiers dans les mois prochains (1 homme/1 femme également) ce qui portera l'effectif à 40 SP Volontaires et 31 SP Professionnels.

Objectifs :

-Stabilité des effectifs et de l'encadrement du centre ;

-Proximité, échanges, prise en compte de la sauvegarde du patrimoine, des biens culturels et préparation de la Gestion de crise avec les autorités locales ;

-Implication plus forte de la population, compréhension du système de protection civile, engagement citoyen, comportements et gestes qui sauvent ;

-Valorisation des employeurs publics et privés favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.

Villers-sur-Mer

Environ 30 volontaires dont le chef de centre et son adjoint.

C'est l'expression de l'augmentation de la présence de résidents tout au long de l'année (activité opérationnelle continue malgré une absence d'activités touristiques et commerciales) et d'une forte fréquentation du secteur durant l'été 2021.

CIS Villers-sur-Mer : 689* contre 633 en 2021 (+9%).

*(*77% de Secours à la personne)*

Elus, acteurs économiques locaux, doivent travailler ensemble pour apporter un service de secours d'urgence de qualité, de proximité et faire face aux crises et aux menaces de demain.

Nomad Car

Les lignes 112 et 113, dont l'exploitation a été confiée à la société Keolis Bus Verts, sont financées par la Communauté de Communes et la Région Normandie.

Les usagers contribuent également au financement de ce service à hauteur de 9 989 € grâce à l'achat des titres de transport.

En 2022, 7 464 personnes ont été transportées.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLUi du Pays d'Honfleur Beuzeville 24
ADS (Autorisation du Droit des Sols) 25
Dématérialisation ADS et portail notaires 26
Ventes et acquisitions foncières 27
DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) : le bilan 2022 28
RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal) 29
Plan de mobilité simplifié 30
Schéma Directeur Cyclable et AVELO 2 31
Programme Petites Villes de demain 32
Projet Alimentaire Territorial 33

DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ N°1 DU PLUI DU PAYS D'HONFLEUR-BEUZEVILLE APPLICABLE SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-GATIEN-DES-BOIS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le projet de réaménagement du golf dit « Domaine du Mont Saint-Jean » vise à renforcer l'offre immobilière, touristique et golfique du territoire intercommunal, en réaménageant le golf existant de Deauville-Saint-Gatien situé sur la commune de Saint-Gatien-des-Bois sur une superficie de 110 ha.

Les dispositions du PLUi de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur s'appliquant à ce secteur (zones N et 2AU) ne permettent pas en l'état son urbanisation sans une procédure de mise en compatibilité qui vise à la mise en œuvre opérationnelle de ce projet s'inscrivant dans une logique d'attractivité économique et touristique pour le territoire.

C'est pourquoi, une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi a été lancée à l'initiative du Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie sur demande du Maire de Saint-Gatien-des-Bois.

Après une concertation préalable et une réunion d'examen conjoint de l'État, de la Communauté de Communes et des personnes publiques associées, une enquête publique s'est tenue du 20 avril 2022 au 20 mai 2022. Le 18 novembre 2022, cette procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLUi a été approuvée par le conseil communautaire de Cœur Côte Fleurie.

ADS (AUTORISATION DU DROIT DES SOLS)
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les missions du service Autorisation du Droit des Sols sont :

– renseignement auprès des particuliers sur la faisabilité réglementaire de leurs projets par rapport aux dispositions du document d'urbanisme.

– conseils et apport d'expertise aux communes et aux milieux professionnels (géomètres, architectes, constructeurs, etc.).

2022 en chiffres :

1 693 dossiers traités (1 993 en 2021), dont :

- 234 permis de construire (183 en 2021).
- 1 018 demandes de certificat d'urbanisme (1 228 en 2021).
- 480 déclarations préalables (519 en 2021).
- 10 permis de démolir (6 en 2021).
- 7 permis d'aménager (6 en 2021).

À cela s'ajoutent l'étude d'environ 96 avant-projets et de demandes de renseignements de faisabilité.

16 rendez-vous effectués par l'Architecte Conseil du CAUE dans les locaux de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

DÉMATÉRIALISATION ADS ET PORTAIL NOTAIRES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Depuis le 1er janvier 2022, tout usager peut déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme via le guichet unique : https://urbanisme.coeurcotefleurie.org/guichet-unique/Login/Particulier.

Sa demande est également instruite de manière dématérialisée facilitant les échanges avec les services extérieurs à consulter et surtout avec le demandeur et/ou les professionnels de l'urbanisme ou du foncier.

La 1ère année de mise en œuvre de la DEMAT'ADS montre une bonne intégration de ce nouveau dispositif dans la démarche à la fois des particuliers comme des professionnels (notaires, architectes, géomètres, etc.).

Le SAT qui instruit pour 9 des 12 communes que comprend Cœur Côte Fleurie a reçu sur l'année 2022 en dépôt dématérialisé :

- 54% des demandes de certificat d'urbanisme.
- 70% des permis de démolir.
- 30% des déclarations préalables.
- 53% des demandes de permis de construire.
- 28% des permis d'aménager.

Concernant les DIA, 411 Déclarations d'intention d'aliéner ont été déposées de façon dématérialisées, ce qui correspond à plus de 63% des dossiers déposés et instruits par Cœur Côte Fleurie.

VENTES ET ACQUISITIONS FONCIÈRES
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Acquisitions :

- Parcelles cadastrées AZ n°210-211 – avenue du Président JF Kennedy (842m²) à Trouville-sur-Mer et AD n°256 – berge de la Touques – (2 955m²) à Touques.

Acquisitions – futurs aménagements des Bords de la Touques :

- Parcelles cadastrées AD n°273-275 – 15-17 rue du Docteur Lainé (1 032m²) à Touques.

Acquisitions – future piste cyclable Est-Ouest (voie verte) :

- Parcelle cadastrée A n°441 – Pré Neuf (1 973m²) à Vauville
- Parcelle cadastrée AI n°153 – Les Buttes (2 109m²) à Tourgéville

Acquisition – Zone communautaire mixte activité-logement sur les communes de Trouville-sur-Mer et Villerville:

- Parcelles cadastrées AR n°135 et AS n°6-8-10-12 à 14 sur la commune de Trouville-sur-Mer (63 795m²).

DIA (DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER) : LE BILAN 2022

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

647 : le nombre de déclarations d'intention d'aliéner traitées par l'intercommunalité (726 en 2021).

Répartition par communes :

- Bénerville-sur-Mer : 21 (26 en 2021).
- Blonville-sur-Mer : 45 (58 en 2021).
- Deauville : 37 (43 en 2021)*.
- Saint-Arnoult : 30 (34 en 2021).
- Saint-Gatien-des-Bois : 24 (40 en 2021).
- Touques : 89 (87 en 2021).
- Tourgéville : 35 (28 en 2021).
- Trouville-sur-Mer : 228 (256 en 2021).
- Vauville : 7 (8 en 2021).
- Villers-sur-Mer : 102 (117 en 2021).
- Villerville : 29 (29 en 2021).

*DIA traitées par la Communauté de Communes sur le secteur ne faisant pas l'objet d'une délégation du droit de préemption urbain à la ville de Deauville

RLPI (RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le RLPI a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 31 mars 2018 est entré en vigueur début avril 2018.

En 2022, 16 autorisations préalables ont été traitées par l'intercommunalité (3 à Blonville-sur-Mer et 13 à Villers-sur-Mer).

PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Lauréate à l'appel à manifestation d'intérêt France Mobilités « Territoires de Nouvelles Mobilités Durables » (TENMOD), la Communauté de Communes a lancé une étude des mobilités quotidiennes et touristiques durables sur son territoire.

Le bureau d'études TRANSAMO a été choisi pour réaliser cette étude qui vise à élaborer une stratégie et un plan d'action opérationnel.

En 2022, le diagnostic a été réalisé, une enquête en ligne a permis de recueillir 838 réponses, des entretiens avec les acteurs locaux ont été menés, 1 COTECH et 2 COPIL ont été tenus.

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE ET AVELO 2

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Par délibération du 2 avril 2022, le conseil communautaire a approuvé la première partie de son Schéma Directeur Cyclable contenant le diagnostic, les enjeux et objectifs poursuivis.

À travers ce schéma, la Communauté de Communes et ses communes membres entendent poursuivre les objectifs suivants :

- Assurer la continuité des itinéraires cyclables sur Cœur Côte Fleurie pour les déplacements quotidiens favorisant l'intermodalité (habitants, actifs, scolaires), dont bénéficieront également les touristes et visiteurs.
- Proposer des boucles locales touristiques en complément des grands itinéraires nationaux et départementaux, afin de valoriser les atouts paysagers et patrimoniaux du territoire.
- Développer les stationnements vélos, les services vélos et les actions d'accompagnement au changement de comportement.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes a répondu le 30 mars 2022 à l'appel à projets AVELO 2 « Développer le système vélo dans les territoires » de l'Ademe. La candidature de Cœur Côte Fleurie a été retenue en vue de financer une mission d'étude de maitrise d'ouvrage pré-opérationnelle d'aménagement pour des tronçons et points de discontinuités cyclables identifiés sur le territoire (taux maximal d'aide de 60 %). Un accompagnement technique de l'Ademe et du Cerema est également prévu dans le cadre de cet appel à projet. Une consultation pour un marché de prestations intellectuelles a été lancée en octobre 2022 en vue de retenir un prestataire.

PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le programme Petites Villes de demain vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. Ce programme, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), est déployé sur l'ensemble du territoire national, et est décliné et adapté localement.

La Commune de Villers-sur-Mer et la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie ont été retenues parmi les territoires du programme national Petites Villes de demain. Dans le cadre de ce programme, conçu pour soutenir les collectivités bénéficiaires sur six ans (2020- 2026), la Commune de Villers-sur-Mer s'engage à élaborer et à mettre en œuvre un projet de territoire explicitant une stratégie urbaine et économique de revitalisation.

Ce projet de territoire s'inscrit au sein d'une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), qui a été approuvée le 1er octobre 2022 par délibération du conseil communautaire.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un projet alimentaire territorial est un « Projet de territoire » co-construit avec les acteurs du territoire combinant les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation (enjeux sociaux, environnementaux, économiques, de santé, d'aménagement du territoire, etc).

Le projet agricole et alimentaire territorial (PAAT) représente une opportunité d'accélérer la transition agricole et alimentaire sur notre territoire en facilitant l'accès à une alimentation saine et de qualité, issue d'une agriculture locale durable. Il s'articule avec les autres politiques publiques telles que la trame verte, bleue et noire, la lutte contre le changement climatique, la mobilité, etc.

L'objectif du projet agricole et alimentaire de Cœur Côte Fleurie est la définition d'une stratégie globale et transversale construite de manière concertée accompagnée d'un programme d'action dont les 6 objectifs sont :

- Impulser une politique agricole à haute valeur environnementale en faveur d'une alimentation de qualité et durable.
- Protéger l'environnement et limiter les impacts environnementaux : favoriser toutes les actions concourant à la préservation de l'environnement et des paysages afin de préserver la qualité de l'eau et de l'air, de valoriser le patrimoine naturel et bâti, de développer les circuits-courts, de lutter contre le gaspillage alimentaire, etc.
- Promouvoir l'alimentation sous l'angle santé/bien-être et en lien avec la politique de mobilité active en cours de développement sur le territoire.
- Lutter contre la précarité alimentaire.
- Animer et sensibiliser les différents acteurs : développer la communication et soutenir toutes les initiatives permettant d'accroître le dialogue entre les agriculteurs, les pêcheurs, les élus et les habitants de la Communauté de Communes en facilitant une plus grande connaissance des uns et des autres, en mettant en place des outils pour accroître la concertation et en animant des évènements d'échanges.
- Collaborer avec les territoires voisins pour plus de cohérence et de mutualisation dans les actions.

Ainsi, la Communauté de Communes coordonne un ensemble d'initiatives locales dans le cadre d'une stratégie territoriale en lien avec les différents maillons des filières alimentaires. Pour cela, elle bénéficie d'une subvention de 100 000 € attribuée par l'Etat dans le cadre du plan France Relance pour une action sur la thématique « projets alimentaires territoriaux » mesure 13 du volet agriculture, alimentation et forêt – programme 362.

En octobre 2022, le diagnostic du projet alimentaire et agricole territorial a été présenté aux élus.

Promotion de la mention Haute Valeur Environnementale pour les exploitations agricoles et valorisation des initiatives en ce sens auprès des consommateurs.

Organisation d'une réunion d'information dans le Pays d'Auge à destination des producteurs afin de valoriser et échanger sur les modalités de la mise en place du label HVE.

Appui au développement des outils de promotion des circuits courts

– Réalisation d'une carte interactive sur le site de la Communauté de Communes afin de localiser les producteurs locaux produisant et vendant en circuit-court ainsi que les épiceries locales revendant, à minima, des produits du Pays d'Auge.

– Réalisation d'un guide papier des producteurs locaux du territoire sous forme de Z Card, distribué au sein des offices de tourisme du territoire et divers commerces de bouche.

– Réalisation d'une démonstration culinaire par l'animateur C2 la Cuisine avec des produits locaux sur le marché de Villers-sur-Mer afin de valoriser le lancement de la Z-CARD

– Réalisation de photos au sein des 14 exploitations vendant en circuit-court, afin de valoriser les exploitants dans le cadre de diverses actions (Z-CARD, exposition photos, etc.) et de créer une banque de données de photos valorisant le monde rural à utiliser sur de nombreux supports de communication valorisant les actions du PAT.

– Création d'une vidéo expliquant la démarche du PAT, pour que la population comprenne la thématique et se l'approprie en préparation de la future concertation. Diffusions sur les réseaux sociaux et relai par les communes.

– Création de 3 capsules vidéos traitant de diverses thématiques : la restauration scolaire, la restauration locales, les épiceries locales, les consommateurs et le producteurs. Ces capsules ont permise de valoriser des acteurs phares de la communauté de Communes en tant que producteurs, revendeurs ou simple utilisateurs de produits locaux, de qualité et durables.

Développement de l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective : optimisation de la logistique par rapport aux petites quantités, formation du personnel en cuisine pour adaptation menu aux produits locaux, accompagnement des établissements de restauration scolaire (stratégie, marchés publics, formation des équipes lutte anti-gaspillage).

– Réalisation d'un questionnaire à destination des chefs de la restauration scolaire ayant pour objectif d'une part, de connaître le fonctionnement des restaurants scolaires maternelles et élémentaires et d'autre part, de prendre connaissance du niveau d'approvisionnement des restaurants, et des actions déjà réalisées contre le gaspillage alimentaire afin d'imaginer un futur accompagnement.

– Mise en place d'un réseau avec les chefs de la restauration scolaire avec le PAT et relai des formations et outils à destination du personnel de cuisine afin d'augmenter la part de produits locaux : plateforme macantine.fr, formation « rencontre des filières Normandes », carte en ligne « je mange local dans mon établissement ».

Développement de l'approvisionnement en produits locaux pour les évènements (réunions, colloques, salons...)

– Paniers de produits locaux et buffet offerts lors des vœux annuels de la Communauté de Communes ou autres évènements.

– Livraisons de paniers de légumes bio et locaux ainsi que des produits laitiers et œufs pour les agents de la Communauté de Communes. Des abonnements de 3 mois sont proposés aux agents qui reçoivent ainsi chaque semaine un panier de légumes.

Communication autour de l'identité alimentaire locale, sensibilisation et éducation au goût

– Participation à l'évènement « cuisiner la Normandie » mis en place par la région Normandie par le biais de l'organisation d'un atelier cuisine « légumineuses en folie », afin d'apprendre au grand public à cuisiner des légumineuses locales.

– Création d'un livret à destination des professeur(e)s des écoles avec une large proposition d'actions autour de l'environnement, le gaspillage alimentaire, l'agriculture et l'alimentation, etc. L'objectif est de proposer des visites à la ferme, mettre en place des ateliers de cuisine, etc. Chaque classe sera libre de choisir l'animation qui correspond à son projet pédagogique lors de la rentrée scolaire de Septembre.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

AMI Territoire Durable 2030 37
Démarche de labellisation Climat-Air-Energie 38
Espace Conseil France Renov' 49
Plan Climat Air Energie Territorial 40
Trame verte bleue noire 41
Watty à l'école 42
Soleil 14 43

AMI TERRITOIRE DURABLE 2030
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

À travers l'Appel à Manifestation d'Intérêt régional « Territoire Durable 2030 », la Région Normandie accompagne cinq territoires normands sur la période 2020-2023 qui souhaitent élaborer une stratégie globale de territoire portant sur différents thèmes s'inscrivant dans les piliers du développement durable.

Lauréate à cet AMI, Cœur Côte Fleurie est accompagnée jusqu'au 31 décembre 2024 par la Région pour l'élaboration de stratégies portant sur huit thématiques : démarche interne de développement durable ; transition énergétique ambitieuse ; biodiversité (trame verte, bleue et noire) ; économie circulaire ; concertation transversale à plusieurs démarches de développement durable ; gestion durable du littoral (programme Notre littoral pour demain) ; mobilité durable ; agriculture durable.

DÉMARCHE DE LABELLISATION CLIMAT – AIR – ÉNERGIE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En parallèle de l'élaboration de son PCAET, la collectivité a souhaité mettre en place sur l'ensemble de sa sphère d'influence et de ses compétences, une politique climat-air-énergie en s'engageant dans :

- la démarche de labellisation Territoire Engagé Transition Ecologique – CLIMAT-AIR-ENERGIE, portée par l'ADEME, outil opérationnel d'amélioration continue et un label récompensant pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique climat- air-énergie de la collectivité.
- la démarche collective Sobriété proposée par l'ADEME Normandie.

Avec ce label, les communes et les intercommunalités sont évaluées sur la base de leurs compétences propres dans six domaines impactant les consommations d'énergie, les émissions de CO2 associées et la qualité de l'air : le développement territorial / le patrimoine de la collectivité / l'approvisionnement énergétique, eau et assainissement, déchets / la mobilité / l'organisation interne / la communication et les coopérations.

Cœur Côte Fleurie ayant obtenu ce label CLIMAT-AIR-ENERGIE (2 étoiles) en 2021, une visite annuelle de suivi de la mise en œuvre du programme d'action a été réalisée en 2022 par la conseillère CLIMAT-AIR-ENERGIE. Cette première visite a été suivie d'un COPIL en présence de l'Ademe.

ESPACE CONSEIL FRANCE RENOV'
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les Espaces Conseil FRANCE RENOV' s'appuient sur le programme « Service d'accompagnement à la rénovation énergétique » (SARE) qui a vocation à renforcer l'information des citoyens et l'accompagnement dans leur parcours de rénovation. Ce programme national de 3 ans, cofinancé par les certificats d'économie d'énergie et les collectivités, est porté par la Région Normandie, et sous le pilotage de Biomasse Normandie dans le Calvados.

La Communauté de Communes a déployé ce service du 1er janvier au 31 décembre 2022, qui propose à ses administrés de rencontrer les conseillers énergie afin de bénéficier de conseils gratuits, neutres et objectifs sur la rénovation des logements et la maîtrise de l'énergie. Des permanences sont proposées les 1ers et 3èmes vendredis de chaque mois à la Communauté de Communes.

En 2022, Biomasse Normandie a enregistré 118 demandes et accompagné 77 ménages du territoire.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le PCAET est un outil à la fois stratégique et opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie et s'inscrit dans la loi de transition énergétique.

Il s'articule autour de plusieurs axes d'actions :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).
- L'adaptation au changement climatique.
- La sobriété énergétique.
- La qualité de l'air.
- Le développement des énergies renouvelables.

Approuvé en 2021 par délibération du conseil communautaire, le PCAET est mis en œuvre pour une période de 6 ans.

Six axes stratégiques composent le plan d'action du PCAET :

1. Une stratégie locale ambitieuse pour accélérer la transition énergétique
2. La transition écologique, vecteur d'une dynamique territoriale
3. Une mobilité durable participant à l'objectif national de neutralité carbone en 2050
4. La résilience face aux risques naturels au cœur de l'aménagement du territoire
5. Un aménagement urbain respectueux de l'environnement
6. L'exemplarité de la collectivité

Il fera l'objet d'un bilan de mi-parcours au bout de 3 ans.

TRAME VERTE, BLEUE ET NOIRE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de l'AMI régional « Territoire Durable 2030 » et du PCAET, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a lancé l'élaboration de la trame verte, bleue et noire (TVB-N) de son territoire, outil d'aménagement du territoire au service de la biodiversité.

Il s'agit d'un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les documents de planification tel que le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires à décliner localement.

La TVB-N contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces, et au bon état écologique des masses d'eau. La trame noire est un réseau de continuités écologiques sans pollution lumineuse propice à la vie nocturne.

Le bureau d'études BIOTOPE accompagne la Communauté de Communes pour réaliser cette étude. En 2022, ont été réalisés :

- Le diagnostic.
- Deux balades nature.
- Deux ateliers thématiques avec les acteurs/partenaires locaux.
- Un COTECH.
- Deux COPIL.

WATTY À L'ÉCOLE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Parce que la Communauté de Communes porte une attention particulière à la sensibilisation des plus jeunes, elle a souhaité mettre en œuvre le programme « Watty à l'école » pour deux nouvelles années scolaires (2021-2022 et 2022-2023).

Il s'agit d'un programme de sensibilisation des élèves à la transition écologique (programme labellisé par le Ministère, cofinancé par les CEE et la Communauté de Communes, créé par ECO CO2 et animé par le CPIE Vallée de l'Orne).

Quatre écoles participent à ce programme pour 2022-2023 (8 classes de CM1-CM2) : Ecole Jeanne d'Arc à Trouville-sur-Mer, Ecole du Bois Joli à Saint-Gatien-des-Bois, Ecole André Malraux à Touques, Ecole de Tourgéville.

SOLEIL 14
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Communauté de Communes s'est engagée à développer la production d'énergie solaire sur son territoire. Elle adhère au dispositif Soleil 14, en partenariat avec le SDEC ENERGIE et les autres intercommunalités du Calvados, en communiquant auprès des usagers.

La plateforme en ligne « Soleil 14 » ouverte à tous permet de tester le potentiel solaire de sa toiture et apporte un accompagnement personnalisé des porteurs de projets.

En 2022, le conseil communautaire a donné son accord pour reconduire son engagement dans le dispositif Soleil 14 pour une durée de trois ans, selon les modalités suivantes :

- Maintien pour 1 an supplémentaire du cadastre solaire actuel (jusqu'en mars 2023) et acquisition d'un nouveau cadastre plus performant à mettre en service en avril 2023.
- Maintien du dispositif de conseil local assuré par Biomasse Normandie, la Chambre d'agriculture, Caen-la-Mer et le SDEC ENERGIE.
- Maintien de l'identité et de la communication sur « Soleil 14 », en allant vers une intégration plus forte de la communication sur Soleil 14 et sur le dispositif de conseil à la rénovation énergétique.

Une communication régulière est assurée sur les supports de la Communauté de Communes.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Plateforme Mon Job sur Cœur Côte Fleurie 45
Lancement du club Entreprises &
Territoire Cœur Côte Fleurie 46
Première édition d'#Objectif Emploi 47

PLATEFORME « MON JOB SUR CŒUR CÔTE FLEURIE »

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Opérationnelle depuis le mois de mai 2021, la plateforme « Mon Job sur Cœur Côte Fleurie » s'installe progressivement auprès des chefs d'entreprises grâce à sa promotion au travers du club entreprises. Des actions de communication sont régulièrement lancées pour la promouvoir auprès des candidats et des entreprises du territoire.

Les chiffres 2022 :

- 103 annonces postées sur la plateforme.
- 35 candidatures.
- 547 membres inscrits.
- Secteurs dominants : Tourisme – Hôtellerie – Restauration – Animation ; Commerce – Artisanat – Vente ; Evènementiel.

LANCEMENT DU CLUB « ENTREPRISES & TERRITOIRE CŒUR CÔTE FLEURIE »

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le cadre du dispositif national « Les entreprises s'engagent », le club « Entreprises & Territoire Cœur Côte Fleurie » a été lancé le 25 octobre 2022.

L'objectif est de constituer un réseau d'entreprises engagées socialement au service du territoire, de ses jeunes, ses habitants et son attractivité, et, de l'autre côté, de répondre à un certain nombre d'enjeux de recrutement, de problématiques RH, de développement économique et toute thématique qui sera identifiée par les membres.

Le club se réunit mensuellement. En deux mois, une quinzaine d'entreprises avaient rejoint le club.

PREMIÈRE ÉDITION D'#OBJECTIF EMPLOI

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Organisée du 30 septembre au 7 octobre 2022, la première édition de cette semaine consacrée à l'emploi, l'orientation et la formation professionnelle a été rythmée de plusieurs évènements.

- Un évènement autour de la thématique « Attirer des talents et fidéliser les collaborateurs : pourquoi et comment construire sa marque employeur » à destination des chefs d'entreprises du territoire suivi d'une convention d'affaire. Organisé en partenariat avec l'Agence de Développement de Normandie.

- « ENVIE D'ENTREPRENDRE ? Les rencontres de la création et de la reprise d'entreprise ». Présentation du dispositif « Ici Je monte ma boite », retour d'expérience, etc.

- Organisation de 5 jobs dating en entreprises dédiés aux demandeurs d'emploi.

- Les Métiers en tournée, journée dédiée à l'orientation des scolaires, en partenariat avec l'Agence Régionale de l'Orientation et des métiers.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Relais Petite Enfance 49
Contrat Local de Santé 51

RELAIS PETITE ENFANCE
DÉVELOPPEMENT LOCAL

Dans le cadre de la mise en place d'une Convention Territoriale Globale sur son territoire, la Communauté de Communes dispose depuis le 1er janvier 2022 de la compétence Relais Petite Enfance. Cependant, elle n'a pas vocation à substituer aux politiques Petite Enfance dynamiques menées par les communes. Cette convention, signée entre la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, la CAF et les communes du territoire, permet de développer une stratégie sociale cohérente centrée sur la petite enfance tout en favorisant la coopération entre les communes.

Auparavant situé sur la commune de Tourgéville, le Relais Petite Enfance a déménagé en 2022 à l'ancienne école de Villerville. Diverses activités y sont proposées.

Matinées d'éveil du Relais Petite Enfance

– Villerville : mardi matin.

– Saint-Arnoult : 1 jeudi matin tous les 15 jours.

– Deauville : 1 jeudi matin tous les 15 jours.

– Trouville-sur-Mer : vendredi matin.

– Villers-sur-Mer : pendant les vacances scolaires.

Réunions et soirées thématiques :

Les soirées d'information interactives:

- Conférence « la séparation » avec Romuald Leclerc, psychothérapeute.
- « Le cerveau de bébé » avec Mme Saint-Aubin, puéricultrice à Saint-Arnoult.
- Projection/débat » Ces pleurs qui nous lient » à l'occasion de la journée nationale des Assistantes Maternelles, avec Mme Ragueneau, éducatrice de jeunes enfants, à Deauville.

Atelier à destination des parents :

- Initiation Premiers Secours Pédiatriques, avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Calvados, à Trouville-sur-Mer.

Les sorties du RPE :

– Bois du Breuil.

– Ferme pédagogique de Ouezy, Manoir et verger d'Apreval.

– Parc de Saint-Arnoult.

– Parc de loisirs à Touques.

Réunions et soirées thématiques (à destination des assistants maternels uniquement)

- Information au droit : présentation de la nouvelle convention collective des assistants maternels, avec Mme Gousset de la DDEETS

- Création d'outils pédagogiques: fabrication de bouteilles sensorielles, de lingettes avec Constance Colard, créatrice de vêtements pour enfants à Equemauville, fabrication d'un tapis lecture avec Mme Lebrun de la bibliothèque de Trouville-sur-Mer, et 4 assistantes maternelles engagées.

- Bien-être au travail : sophrologie avec Stéphanie Rouleau, sophrologue et auxiliaire de puériculture.

Réalisation sur l'année 2022 :

– Création d'une action à la parentalité au sein de la Communauté de Communes : des cafés parents à raison d'une fois par mois depuis la rentrée de septembre 2022.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
DÉVELOPPEMENT LOCAL

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, par délibération du Conseil Communautaire du 1er octobre 2022, a autorisé le Président de la Communauté de Commune à signer le Contrat Local de Santé.

Cette signature s'est déroulée le 14 octobre 2022 aux Franciscaines (Deauville), en présence d' **Agnès Firmin-Le Bodo**, Ministre déléguée auprès du Ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'organisation territoriale des Professions de santé, de **Thomas Deroche**, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Normandie et de **Philippe Augier**, Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

Le Contrat Local de Santé (CLS) se définit comme étant un outil de contractualisation au service d'une politique territoriale de santé. Cette démarche a pour objectif la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales en matière de santé.

Il a aussi pour but de faciliter, à l'échelle d'un territoire, la coordination des politiques publiques. C'est en tenant compte de l'ensemble des problématiques et outils déjà déployés et identifiés grâce à un travail collaboratif, que le CLS, au sein de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, s'est construit. L'objectif étant d'apporter des réponses adaptées et pertinentes. Il s'intègre dans le Contrat de Relance Transition Ecologique (CRTE) signé avec l'Etat en juin 2021.

Le Contrat Local de Santé de Cœur Côte Fleurie a vocation à faire office de boîte à outils à destination des communes, en établissant un plan d'actions au travers de fiches actions que les communes pourront mettre en place en partenariat entre elles et avec d'autres acteurs selon les thématiques abordées (Esi14 pour la prévention des conduites addictives, CAF pour la parentalité, Clic pour les séniors, etc.). Trois grands axes se dégagent du CLS : La promotion et la prévention, l'axe social et l'accès aux soins.

TOURISME

Le tourisme 54

LE TOURISME
TOURISME

En 2022, la Société Publique Locale de Développement Territorial et Touristique du Territoire de Deauville est bien alignée avec la convention d'objectifs 2022-2026 qui la lie avec la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

L'année 2022 a été marquée par un retour fort de l'activité touristique comme en témoigne les statistiques observées sur le territoire de Cœur Côte Fleurie et dans les six offices de tourisme gérés par l'office de tourisme intercommunal :

En 2022, environ 24 millions de personnes sont entrées sur notre territoire contre 13 millions en 2021.

– Ces 24 millions représentent 17 millions de visiteurs français et 6 millions de visiteurs étrangers, ce marqueur est très important car cette clientèle avait disparu pendant la pandémie. Principalement des Allemands (14%), des Anglais (13%), des Hollandais (9%) et des Belges (9%). Nous notons le retour des Américains, après deux années d'absence, ils représentent 6% de la clientèle étrangère en 2022.

– Le **chiffre d'affaires des boutiques des offices de tourisme a progressé de +27%** grâce notamment à la polyvalence des conseillers formés à la vente, grâce également à un large choix de produits locaux de qualité dans les espaces boutiques rénovés.

– Les relations commerciales avec **les partenaires locaux ont progressées de +17%** dans les éditions thématiques de grande qualité (Nature, Bord de mer, Patrimoine Balnéaire, Gastronomie, Cheval, Calendriers trimestriels, plans des communes...). Elles sont lues et appréciées des visiteurs et des résidents.

– **Le site internet de** l'office de tourisme intercommunal a été développé en 2022. Il représente une mine d'informations locales actualisées quotidiennement. Il intègre une plateforme de réservation d'activités en ligne et gagne régulièrement en audience. Il a battu son record d'audience en 2022 avec 974 000 connexions (+2%). Dépasser le million de connexions sera l'objectif de l'office de tourisme intercommunal en 2023.

– La Newsletter hebdomadaire « **Ma semaine InDEAUVILLE** » compte fin 2022 : **14 616 abonnés** (+0,14%) avec 42% de taux d'ouverture (soit+34% d'ouverture supplémentaire par rapport à 2021). Cela montre bien l'intérêt des internautes pour la qualité des productions de contenus.

– Les **relations presse 2022** ont permis d'accueillir **38 médias et de générer 422 articles** avec des retombées impactantes : Un très bel article dans « The Guardian » diffusion nationale en Grande Bretagne à 130 000 exemplaires, « un reportage sur France 24 », « un reportage sur TV5 monde », un reportage complet dans le magazine de voyages « Détours en France » et bien d'autres.

Cette couverture médiatique représente, au global et pour l'année 2022, l'équivalent de **2,54 millions d'euros** d'achats d'espaces.

– La **promotion-prospection** régionale, nationale et internationale, en quelques chiffres représente sur l'année 2022 :

- 43 jours de prospection directe avec 256 prescripteurs rencontrés en rendez-vous individuels (Tour-opérateurs, agences de voyages, agences incentives et particuliers).
- 32 prescripteurs accueillis à l'occasion de 9 éductours d'agences provenant des Etats-Unis, de France, du Brésil et de Belgique.
- 47 visites guidées de groupes vendues pour 1100 participants.
- 512 dossiers de demandes de groupes transmises aux partenaires professionnels du territoire (ce qui correspond aux volumes connus avant crise sanitaire).

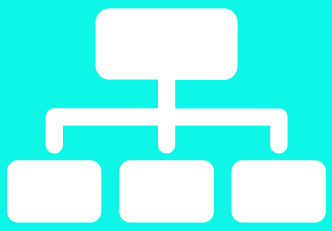

NUMÉRIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Dématerialisation un pas de plus vers le zéro papier 57
Réseau très haut débit dernière ligne droite
pour la réingénierie 41 000 prises..... 58

DÉMATÉRIALISATION : UN PAS DE PLUS VERS LE ZÉRO PAPIER

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Les relations avec les administrés, les fournisseurs, l'état et les autres collectivités reposent de plus en plus sur des échanges dématérialisés nativement numérique.

En 2022, afin de garantir l'authenticité et la traçabilité des flux de production et d'améliorer la rapidité des échanges, la direction du numérique et des systèmes d'information a déployé et accompagné les services dans l'adoption de plusieurs outils en faveur du zéro papier (i.parapheur, WebDelib, ect).

RÉSEAU TRÈS HAUT DÉBIT : DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA RÉINGÉNIERIE, OBJECTIF 41 000 PRISES !

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Engagés depuis plusieurs années et perturbés par les confinements liés au COVID19 et les changements de délégataire, les travaux de mise à niveau du réseau optique touchent à leur fin.

L'importante mobilisation de notre délégataire a permis d'atteindre les 23 000 prises aux derniers standards techniques commercialisables auprès des opérateurs fin décembre 2022. Cette volumétrie sera portée à 35 000 prises au premier avril 2023 pour atteindre à terme 41 000 prises lorsque l'ensemble des points de branchements seront déployés.

À noter qu'environ 7 000 prises restent conditionnées à la réalisation de travaux de mise en conformité par des bailleurs privés et publics pour certaines et l'obtention d'autorisations auprès de propriétaires pour d'autres.

La livraison de ces nouvelles prises et leur commercialisation par les opérateurs dopent l'adoption du réseau sur le territoire.

Toutes les informations concernant l'éligibilité des logements et/ou des entreprises sont à retrouver ici : https://coeurcotefleurie-fibre.fr.

COMMUNICATION

La Communauté de Communes au plus près des habitants 60
11ème édition des États Généraux des RIP 61
14èmes un iversités d'été de l'ADGCF 62
Formation sauveteur en mer 63
Renouvellement marché plateforme téléphonique et chatbot 65
20 ans de vie commune(s) avec la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie 66
Prévention de la délinquance et sécurité 68

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

COMMUNICATION

En 2022, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a continué de développer sa présence sur les réseaux sociaux, en misant sur la proximité et l'interaction avec les internautes.

La Communauté de Communes a lancé des formats novateurs (carrousels, *reels*, quiz), pour proposer un nouveau contenu aux usagers, plus engageant et plus attrayant. De nouveaux sujets ont aussi émergé sur les plateformes numériques, avec succès, parmi lesquels le Projet Alimentaire Territorial, le développement économique ou encore la mobilité.

En prime, toute l'année, la collectivité a été classée parmi les Communautés de Communes les plus suivies et les plus performantes sur Instagram par l'Observatoire Social Media.

Nombre d'abonnés par réseau social au (31 décembre 2022) :

5 484
(4 509 en 2021)

404
(304 en 2021)

1 374
(1 146 en 2021)

692
(469 en 2021)

11ÈME ÉDITION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES RIP

COMMUNICATION

Le 29 mars 2022, les États Généraux des RIP ont mobilisé 186 participants (record historique de fréquentation). Ils ont permis d'attester de la progression rapide de la France sur l'indicateur européen « broadband », a fortiori sur la technologie fibre. Selon les analyses du FTTH Council Europe, la France est certainement amenée à devenir le pays le mieux connecté d'Europe en termes de débit disponible comme de couverture territoriale à l'horizon 2025. Et afin de lutter contre les éventuels déséquilibres dans certains territoires « non fibrables », le mix technologique est mobilisé (solutions radio et satellite) sont mobilisées et soutenues financièrement par subvention.

Infranum et l'ARCEP constatent de concert qu'en 2021 le nombre d'abonnés fibre en France a dépassé le nombre d'abonnés ADSL. Une progression qui se confirme dans une Région Normandie qui vise une couverture de 100% des foyers fin 2025 et consacre 250 millions d'euros à une enveloppe de solidarité territoriale en soutien et complément des RIP locaux. Des RIP qui constituent le socle d'une politique régionale adossée au maillage territorial de 150 Espaces Publics Numériques et 53 tiers-lieux dédiés à l'appropriation des usages numériques.

Mais derrière ces bonnes nouvelles, l'inquiétude demeure quant à la qualité des réseaux déployés et leur pérennité. En effet, comme le signale le Calvados, certaines malfaçons et pratiques professionnelles issues sans doute d'une trop longue chaîne de sous-traitance sont inacceptables et mettent en péril le programme THD lui-même. Les opérateurs de RIP (Bouygues Telecom, Altitude Infra, XpFibre, Orange Concessions ou TDF...), conscients des difficultés, mettent en place des actions de formation renforcée, de contrôle et d'accompagnement de leurs sous-traitants (outils mobiles, check voisinage, mutualisation de soustraitants...), en s'appuyant notamment sur les référentiels et guide de bonnes pratiques mis en place par les associations de référence, Objectif Fibre et le Cercle Credo.

Des pratiques qui en s'améliorant, contribueront activement à la résilience des réseaux, sujet d'une large étude conduite par la Banque des Territoires et Infranum, étude visant à poser l'ensemble des questions permettant de garantir la tenue dans le temps des réseaux numériques désormais stratégiques : technique, évolution, maintenance, financements... Les réseaux sont devenus des infrastructures « vitales », un bien commun développé sur fonds publics et privés, garants de performance économique comme de souveraineté. Restent à les utiliser pleinement au bénéfice des territoires...

Après les grands déploiements, les actions plus fines autour de la donnée, de la souveraineté numérique effective et de la robustesse des réseaux prendra encore dix ans et coûtera, selon la Banque des Territoires entre 3 et 5 milliards d'euros... Sous réserve que le numérique soit pleinement appréhendé comme stratégique dans la stratégie de l'Etat et celles des territoires. La notion de « territoire intelligent » fait aujourd'hui plutôt consensus mais s'assortit immédiatement de la notion de « durables ». L'appel à projets piloté par la Banque des Territoires est en cours et de nombreuses réponses affluent, la volonté des RIP d'aider à structurer des territoires numériques est là, et le vocabulaire se précise derrière les notions de « data driven », de sécurité, de résilience et de souveraineté. Pour autant les collectivités peinent encore à intégrer leurs infrastructures numériques dans leur projet de territoire, qu'il s'agisse de services publics, comme de ressource aux entreprises ; un point de vigilance porté par Covage. Pour l'ADGCF, les directeurs généraux doivent s'emparer plus fortement du sujet et fournir aux élus la matière technique et les informations permettant aux élus d'élaborer des projets complexes mais efficients.

14ÈMES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE L'ADGCF

COMMUNICATION

Le territoire de Cœur Côte Fleurie a été choisi pour accueillir les 14èmes Universités d'été de l'Association des Directeurs Généraux de France (ADGCF) du 6 au 8 juillet 2022, à Deauville.

Sur le thème « **Relations État-Intercommunalités : partenaire particulier cherche partenaires particulières** », cette 14ème édition a regroupé 350 Directeurs Généraux des intercommunalités de France et a été marquée par la présence exceptionnelle d'Edouard PHILIPPE, ancien Premier ministre.

FORMATION SAUVETEUR EN MER
COMMUNICATION

Cinq ans après le lancement de la « formation sauveteur en mer » sur les plages de Cœur Côte Fleurie, la promesse est tenue : 19 candidats de la formation assurent la surveillance des plages du territoire.

À son lancement, la formation avait pour objectif de former et employer des jeunes du territoire au métier de surveillant de baignade pour faire face à plusieurs défis :

- L'obligation impérative de la surveillance de la baignade des communes littorales.
- La baisse des effectifs de police.

Grâce à l'engagement quotidien de Christophe CHERY, responsable de la formation, l'intercommunalité a pu offrir à ces jeunes un emploi et une expérience :

- Une formation diplômante et gratuite (sous conditions) : permis mer et stage en mer – formation PSE1.
- Un emploi saisonnier assuré pendant 3 années consécutives.

Les apprentissages

- Apprentissage de la réglementation des baignades, connaissance des arrêtés de baignade.
- Sauvetage en mer.
- Armement des postes de secours.
- Procédures juridiques en cas d'incident.
- Balisages
- Examens de natation.
- Formation aux V.H.F. (radios hautes fréquences).
- Conduite de quads et de bateaux type Zodiac en conditions réelles.

Volumes horaires

Preuve que cette formation est un véritable engagement pour les jeunes stagiaires, le programme de formation mis en place permet de disposer :

- De 6 heures d'entraînement de natation par semaine entre les piscines de Deauville, Trouville-sur-Mer, Caen et Cabourg.
- De 12 heures de réglementation.
- D'un test mensuel afin de jauger les progrès de chacun.
- De 17 heures de pratique de sauvetage en mer.

Le coût de la formation

Le coût de la formation par stagiaire (735 €) est intégralement pris en charge par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. . Les candidats prennent à leur charge les frais d'adhésion aux piscines ainsi que les timbres fiscaux pour le permis mer (78 €).

*Une formation gratuite sous conditions :

1. Le candidat réussit les examens et travaille 3 saisons sur le territoire à la formation est gratuite.
2. Le candidat réussit les examens et travaille 2 saisons sur le territoire à le candidat rembourse 25% des frais pédagogiques engagés à la Communauté de Communes.
3. Le candidat réussit les examens et travaille 1 saison sur le territoire à le candidat rembourse 50% des frais pédagogiques engagés à la Communauté de Communes.
4. Le candidat ne finit pas la formation ou échoue aux examens à le candidat rembourse la totalité des frais pédagogiques engagés à la Communauté de Communes.

Quel coût pour les communes ?

Chaque commune qui recrute un de ces jeunes rembourse à la Communauté de Communes 1/3 des frais pédagogiques par saison.

Bilan chiffré de la 5ème année

- 19 stagiaires employés sur les plages du territoire.
- 1 stagiaire n'a pas été reçu à l'examen du BNSSA.

Tableau de répartition des stagiaires sur les plages de Cœur Côte Fleurie pour la saison d'été 2022

Commune	Nombre de stagiaires	Total remboursé par les communes
Deauville	6	1 165€
Trouville-sur-Mer	6	629.80 €
Villers-sur-Mer	5	890 €
Blonville-sur-Mer	2	490 €
Bénerville-sur-Mer	0	0 €
Remboursement individuel	2 abandons de formation 1 manquement à ses obligations	735€ 450€

RENOUVELLEMENT MARCHÉ PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE ET CHATBOT

COMMUNICATION

Arrivé au terme d'un marché d'une durée de 5 ans avec la société HomeFriend, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a souhaité prolonger l'existence des outils mis en place en 2017 à savoir :

- **la plateforme téléphonique destinée à orienter les usagers de la collectivité sur les questions relatives à la gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie.**
- **le chatbot disponible 24h/24 sur le site internet prénommé Sophie.**

La relance de ce marché, cette fois-ci divisée en deux lots distincts, a pour but d'améliorer les performances d'accueil téléphonique et numérique de la collectivité.

La téléphonie

En 2022, le marché avec la société HomeFriend a été renouvelé pour assurer le traitement des appels en provenance du 02 31 88 5000 et du serveur vocal intéractif (SVI) de la Communauté de Communes sur les thématiques de la collecte des déchets et de l'énergie. Concernant l'eau, le prestataire retenu assure uniquement la mise en relation des usagers avec le délégataire Véolia Eau SETDN.

Les principales améliorations sont :

- Un délai moyen de traitement et de transmission des demandes des administrés inférieur à 6 heures pour que les équipes de collecte puissent agir dans des délais raisonnables.
- Un taux de résolution des appels en toute autonomie égal ou supérieur à 95% afin de dégager du temps aux agents du centre de collecte pour l'accueil physique des administrés.
- 99% des appels entrants pris en compte par le SVI (jusqu'à 5 appels en simultané).
- Un temps d'attente au décroché ne dépassant pas 20 secondes pour 80 % des appels et 1 minute 15 secondes pour les 20 % restants.
- La mise en place d'outils de performance et de meilleure gestion de la relation client.

Le Chatbot

Le marché de mise en place et de maintenance du chatbot a été attribué en 2022 à la société Muvraline.

Elle assure la mise en place d'un outil chatbot capable d'améliorer son champ de connaissances et sa capacité à comprendre l'intention de l'usager d'une part, et la mise en place d'outils permettant à la collectivité une certaine autonomie dans la mise à jour des données d'autre part.

À terme, cet outil numérique pourra être en mesure d'aborder tous les sujets relevant des compétences de l'intercommunalité.

20 ANS DE VIE COMMUNE(S) AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR CÔTE FLEURIE

COMMUNICATION

Le vendredi 6 mai 2022, Philippe AUGIER, Président de la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie, Michel MARESCOT, Maire de Villerville et premier Vice-Président de la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie, et l'ensemble des élus communautaires, inauguraient l'exposition itinérante « 20 ans de vie commune(s) » au Parc des Graves, à Villerville. Cette exposition, réalisée à l'occasion des 20 ans de la collectivité, est une toute nouvelle manière de mettre en avant et de faire découvrir les projets menés par la Communauté de Communes depuis 2002.

20 ANS DE VIE COMMUNE(S) : UNE EXPOSITION ITINÉRANTE, GRAND FORMAT ET EN PLEIN AIR

Souvent peu connue des habitants, la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie accompagne pourtant leur quotidien depuis maintenant 20 ans ! Elle œuvre sans relâche, à l'ombre des regards, pour préserver le cadre de vie et l'environnement, offrir une grande diversité de services, garantir des infrastructures de qualité et construire durablement notre territoire de demain. Par le biais de quatre cubes photos grand format installés en extérieur, cette exposition apporte un regard et singulier sur la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Qui est-elle ? Quel est son rôle dans le quotidien des habitants ?

L'exposition itinérante a pu être observée tout au long de l'année 2022 dans 6 communes de notre territoire :

- au Parc des Graves à Villerville.
- à la piscine de Trouville-sur-Mer.
- à l'entrée de la voie verte à Saint-Arnoult.
- aux marais de Villers-sur-Mer.
- sur le parvis de l'église Saint-Pierre à Touques.
- sur le parking de l'église à Saint-Gatien-des-Bois.

Le PHOTOGRAPHE

Né en 1980 à Nice, Mathias Depardon grandit entre la France, la Belgique et les Etats-Unis. Après des études en journalisme et communication (ISFSC) à Bruxelles, il rejoint brièvement le quotidien belge Le Soir avant de se consacrer au reportage et à la photographie. Mathias Depardon tend vers une approche documentaire qui s'inscrit dans une temporalité favorisant l'immersion au sein de sujets révélants d'importantes questions socio-économiques et politiques dans des territoires sous tension comme la Turquie et l'Irak où il questionne notamment l'identité et le territoire. En 2018, il est le finaliste du Grand Prix de la Photographie Documentaire à Sète (Images Singulières / Mediapart). Mathias est exposé aux 49ème éditions des Rencontres d'Arles dans Une Colonne de Fumée, exposition sur la scène photographique turque. En 2019, il est lauréat des Regards du Grand Paris, une commande nationale parrainée par les Ateliers Médicis et le CNAP. En 2020, il remporte le Prix de la Fondation Yves Rocher pour son projet sur l'asséchement des fleuves de la Mésopotamie. Ses photographies ont été exposées dans plusieurs institutions telles que l'Institut Cervantes, l'Institut Français, la BNF et plus récemment le Musée des Archives Nationales à Paris pour son exposition TransAnatolia.

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION DÉDIÉE

Pour illustrer les 20 ans, le service communication de la Communauté de Communes a fait appel à l'agence 15.100.17 pour concevoir une campagne de communication multicanal mettant à l'honneur le territoire, ses 12 communes et leurs caractéristiques emblématiques. La réalisation de cet univers illustré a été déployé sur une série de trois visuels, ainsi que la déclinaison sur différents supports, réseaux d'affichage, camions de collecte, magazine intercommunal, etc.

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET SÉCURITÉ
COMMUNICATION

Dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD), la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie se montre très engagée dans la lutte contre la délinquance. Aussi, en 2022, elle a mené des actions concrètes visant à sensibiliser les usagers.

LES ATELIERS *GÉNÉRATION NUMÉRIQUE*

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a proposé aux établissements scolaires du territoire la mise en place d'ateliers portés par l'association Génération Numérique. L'objectif était de mener une opération de sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux et aux usages des outils numériques.

Ces ateliers se sont déroulés entre mars et avril :

- 4 établissements scolaires ont bénéficié de ces ateliers : collège Marie Joseph ; école Louis Delamare et René Coty ; collège Charles Mozin ; lycée professionnel Saint-Joseph.
- Élèves de CM1 et CM2 + 5^{e} et 4e + lycéens.

Un bilan qui se veut dans l'ensemble positif. Les interventions ont été appréciées par les jeunes qui se sont montrés curieux et intéressés.

RÉUNION D'ÉCHANGES AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX ET LES CCAS DU TERRITOIRE

Fin 2022, une réunion d'échanges s'est tenue avec les bailleurs sociaux et les représentants des CCAS du territoire. L'objectif était de comprendre et de déterminer les types de délinquance auxquels ils font face sur le terrain et de pouvoir proposer des actions de sensibilisation répondant à leurs besoins.

Plusieurs types de délinquance ont pu être identifiés durant la réunion :

- Violences intrafamiliales ;
- Consommation de drogue et/ou d'alcool ;
- Troubles de voisinage (tapages, bagarres, violences) : ce sont les principales problématiques rencontrées dans les immeubles ;
- Incivilités : désordre sur la voie publique, dépôts sauvages, etc.

Il en ressort que l'ensemble de ces problèmes de délinquance sont essentiellement dus à la consommation excessive d'alcool et à des troubles psychologiques chez les individus.

Pour faire face à ces problèmes, les bailleurs sociaux sont de plus en plus « *armés* » (service juridique, dispositifs de sécurité déployés dans les immeubles, etc.) et développent déjà des solutions. Mais ils ont la volonté réelle de renforcer la collaboration directement avec les communes et de définir des mesures concrètes notamment au travers de la mise en place de conventions de tranquillité résidentielle. Le Maire étant toujours à ce jour la figure locale de référence.

MISE EN PLACE D'UN POSTE PERMANENT À CHEVAL DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Depuis le 1er septembre 2022, 8 militaires de la Garde républicaine affectés au territoire assurent, de manière permanente, des missions de sécurité publique générale, des patrouilles ainsi que l'entretien quotidien des chevaux. Afin de participer au financement initial des achats et investissements divers (équipements pour les cavaliers, matériel pour l'entretien et la santé des chevaux, véhicules) nécessaires à l'installation de ce dispositif, la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie a attribué, à la Gendarmerie nationale, une subvention d'un montant de 154 632 €.

SPORTS ET LOISIRS

Parc de loisirs : un taux de fréquentation qui confirme l'appropriation de ce site 71
POM'S : le bilan d'exploitation de 2022 72
Mobilité active : création d'une voie douce entre Saint-Arnoult et Deauville 74

PARC DE LOISIRS : UN TAUX DE FRÉQUENTATION QUI CONFIRME L'APPROPRIATION DE CE SITE

SPORTS ET LOISIRS

Ces espaces d'activités en plein air accueillent bien sûr des sportifs spécialisés et confirmés mais pas que !

Si la réputation du parc de loisirs n'est plus à faire tant ce lieu est connu et reconnu par le plus grand nombre, nous pouvons une fois encore nous féliciter du taux de fréquentation du public sur ce lieu.

Niché le long du bras mort de la Touques, plusieurs hectares d'espaces verts, qu'ils soient sportifs ou de détente, permettent d'accueillir en grand nombre les footballeurs. 2022 a été l'occasion d'offrir des temps de jeux à nos équipes locales de niveau régionales comme l'AS de Trouville-Deauville ou l'AS Villers-Houlgate.

Le parc a également pu voir les équipes de France féminine, Norvège Espoirs ou France Espoirs fouler les terrains engazonnés. Le SM Caen, le FC Paris ou Quevilly Rouen métropole ont, eux aussi, laissé la marque de leurs crampons sur les terrains de foot qu'ils soient enherbés ou synthétiques. Au final, 22 803 joueurs ont exercé leur talent au parc cette année.

Le Parc de loisirs accueille aussi, au sein de son écrin de verdure, des boulistes qui viennent réaliser quelques compétitions. 2022 a donné l'occasion à 2 533 joueurs de pétanque de se divertir avec sérieux et passion dans un joli cadre.

Bien que le Parc de loisirs soit un haut lieu pour des utilisateurs spécialisés, c'est également un espace de détente sillonné par de multiples cheminements piétons qui invitent à la promenade. Il n'est pas rare de croiser quelques promeneurs qui viennent profiter de cet espace de nature bordé par la Touques. Les familles sont en grand nombre. Les jeux d'enfants ont accueilli, cette année, les cris de 5 501 bambins.

POM'S : LE BILAN D'EXPLOITATION DE 2022

SPORTS ET LOISIRS

Le fonctionnement du complexe sportif est assuré par un Comité de gestion. Celui-ci est composé de représentants des communes de Deauville, Trouville-sur-Mer et de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Son coût de fonctionnement est assuré à hauteur de 50 % par la Communauté de Communes et de 25 % pour chacune des communes de Trouville-sur-Mer et Deauville, hors salle de tennis de table et ses locaux annexes, à la charge de Deauville. La gestion de l'équipement est déléguée à la ville de Deauville.

En 2021 les animations ont été impactées par la crise sanitaire. L'année 2022 a permis aux multiples activités sportives de s'exercer, de nouveau, au sein de la structure.

Evénementiel sportif (hors championnats des clubs locaux) :

Pendant l'hiver, en début d'année, la semaine scolaire Olympique et Paralympique a fait découvrir à nos scolaires divers ateliers. Cet événement s'est suivi du Challenge BIG MAT avec la présence de Thierry OMEYER, célèbre gardien de handball.

Le printemps 2022 a donné l'occasion de recevoir le championnat de France de Krav Maga.

Au mois de mai, le School Summer Games, événement international, a accueilli 3 500 jeunes de 65 pays différents. Il y avait la présence de 6 000 personnes au total.

Plusieurs événements ont eu lieu pendant la période estivale. Durant l'été, un stage d'Aïkido a été proposé sur trois jours.

Le 27 août s'est tenu un tournoi de Basket-ball avec le club « Paris Panthers ».

Pendant la deuxième semaine de septembre, le POM'S a accueilli le Forum intercommunal des associations sportives. Au total ce sont 55 associations des 5 villes environnantes qui étaient présentes. Cette manifestation a reçu la visite de 1 200 personnes, scolaires et visiteurs confondus.

Au mois d'octobre, la compétition nationale « Gold Wushu Serie » de Karaté a eu lieu. Elle a été suivie par le tournoi Handball AGD/Montmorency.

Le Marathon International de Deauville, 3ème édition, et le Championnat de France de Marathon ont eu lieu, quant à eux, les 19 et 20 novembre.

La Coupe Sélective Karaté de fin novembre a été suivie de près par la Coupe de Normandie de Karaté du 4 décembre 2022. Le Tournoi de Noël de l'AGD et la Coupe Sélective Karaté du 18 décembre 2022 ont clôturé l'année.

30 journées d'événementiel sportif au total !

Pendant l'année divers stages d'équipes professionnelles ont été reçus au POM'S :

- L'équipe de France Escrime Epée Homme.
- L'équipe de Chine de Taekwondo.
- L'équipe de France Féminine de Basket Fauteuil.

65 journées de stages d'équipes nationales dans les équipements ont été gérées, ce sont près de 100 sportifs professionnels internationaux accueillis en 2022.

MOBILITÉ ACTIVE : CRÉATION D'UNE VOIE DOUCE ENTRE SAINT-ARNOULT ET DEAUVILLE

SPORTS ET LOISIRS

Dans la continuité de la piste cyclable et cavalière réalisée par le département du Calvados, cette nouvelle voie douce qui s'étend sur 1km700 offre une boucle autour de l'Hippodrome de la Touques jusqu'à la Villa Strassburger. Ce projet s'inscrit dans le Schéma directeur cyclable intercommunal, en cours d'élaboration.

À Deauville, le trottoir a été élargi au maximum, afin de permettre une meilleure circulation de l'ensemble des usagers, dans la limite permise par les platanes qui rythment l'Avenue Strassburger.

À Saint-Arnoult, la piste déjà existante mais devenue vétuste avec le temps, a été élargie et totalement rénovée.

Le revêtement en enrobé permet aux usagers à vélos, à pieds, en poussettes, en trottinettes et en fauteuils roulants de se déplacer confortablement et en toute sécurité.

Cette voie est aussi bien utilisée par les résidents dans leurs déplacements quotidiens, les employés des hôtels et entreprises à proximité, les touristes et les promeneurs.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Eaux de baignade 76
Eau potable 77
Assainissement 78
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations 80

EAUX DE BAIGNADE
EAU ET ASSAINISSEMENT

Les 9 plages concernées par l'étroite surveillance active de la qualité sanitaire des eaux de baignade de Cœur Côte Fleurie sont situées à Bénerville-sur-Mer/Tourgéville (1 plage commune), Blonville-sur-Mer (2 plages), Deauville, Trouville-sur-Mer, Villers-sur-Mer (2 plages) et Villerville (2 plages).

Le rythme soutenu des prélèvements réalisés sur la Communauté de Communes au travers de sa délégation en complément des prélèvements règlementaires de l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui déterminent le classement des plages en fin de saison, offre une forte réactivité pour la gestion de la surveillance de la qualité des eaux de baignade.

Le classement des plages de la saison estivale 2022 est déterminé sur les résultats des quatre dernières années, soit de 2019 à 2022, à savoir sur notre littoral.

Villerville

- Rue des Bains : Excellente qualité
- Plage des Graves : Excellente qualité

Trouville-sur-Mer

- Rue Croix : Excellente qualité

Deauville

- Plage des 6 Fusillés : Bonne qualité

Bénerville-sur-Mer – Tourgéville

- Poste de surveillance : Excellente qualité

Blonville-sur-Mer

- Rue Laforge : Excellente qualité
- Hameau Goblin : Excellente qualité

Villers-sur-Mer

- Rue Jean Moulin : Bonne qualité
- Rue Jean Mermoz : Excellente qualité

EAU POTABLE

EAU ET ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie agit pour préserver la ressource en eau, le confort de service et la sécurité des usagers de son territoire. Elle poursuit les investissements nécessaires afin de stocker, traiter et amener l'eau potable aux robinets des consommateurs. Elle rénove les réseaux d'eau potable. La gestion du service public de production et distribution de l'eau potable s'effectue, par délégation de service public, par la SETDN (Société des Eaux de Trouville, Deauville et Normandie) – Veolia Eau, depuis le 1er janvier 2018 pour une durée de 12 ans.

Les communes desservies par Cœur Côte Fleurie sont : Bénerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Deauville, Saint-Arnoult, Saint-Gatien-des-Bois, Touques, Tourgéville, Trouville-sur-Mer, Vauville, Villers-sur-Mer, Villerville, y compris quelques abonnés sur les communes d'Auberville et de Glanville. Une vente en gros est effectuée à Cricqueboeuf.

Les chiffres 2022

- Le service public d'eau potable compte **26 533** abonnés (26 533 en 2021).
- Le service public d'eau potable prélève **3 079 683 m^3**(3 079 683 en 2021) dans les sources des Broches, de Cricqueboeuf, de Glanville, de Saint-Hymer et de Saint-Pierre-Azif.
- Le réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **493km**. Le rendement du réseau est de **85,2 %** (85.2 % en 2020).
- Prix TTC du service pour 120 m^{3}au 1er janvier 2023 : **242,38 € TTC.**
- Prix TTC du service pour une consommation annuelle de 120m3 par an au 1er janvier 2023 : 2,06 € TTC (arrondi) contre 2,06 € TTC au 1er janvier 2022.

L'eau potable au cœur des enjeux du développement durable

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est très engagée dans la réduction des déchets domestiques. Elle impulse avec dynamisme son Défi Zéro Déchet, dans une démarche de développement durable. Cohérente dans ses actions, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie défend l'eau du robinet, sa qualité et sa consommation. Cette démarche s'inscrit véritablement dans le développement durable et le Défi Zéro Déchet. L'eau est disponible 24h/24 au robinet, sans déplacement, sans emballage et donc, sans déchet. En somme, buvez de l'eau du robinet et éliminez des déchets de vos poubelles !

ASSAINISSEMENT : MAINTENIR UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE

EAU ET ASSAINISSEMENT

Le service d'assainissement des eaux usées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie comprend la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées domestiques.

Ce service public est exploité, par gestion déléguée, par la SETDN Veolia Eau (Société des Eaux de Trouville-Deauville Normandie) depuis le 1er mai 2008 pour une durée de 15 ans et 8 mois pour permettre, notamment, de lisser l'amortissement du renouvellement des membranes de la station d'épuration réalisé en 2017.

Les communes adhérentes au service public de l'assainissement collectif et non-collectif de Cœur Côte Fleurie sont : Bénerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Deauville, Saint-Arnoult, Saint-Gatien-des-Bois, Touques, Tourgéville, Trouville-sur-Mer, Vauville, Villers-sur-Mer et Villerville. Les effluents d'eaux usées de la commune de Criqueboeuf et un quartier à Auberville sont transférés et traités à la station d'épuration située à Touques.

Le traitement membranaire des eaux usées de la station d'épuration permet d'éliminer la pollution contenue dans ces eaux usées avant que celles-ci ne soient rejetées dans le milieu naturel, à savoir le fleuve de la Touques, l'un des premiers fleuves de France à accueillir des truites de mer et des saumons.

La station de traitement des eaux usées de Touques produit des boues qui sont valorisées dans la filière de compostage.

Cœur Côte Fleurie poursuit ses investissements pour créer et renouveler le réseau de collecte afin de maintenir la qualité des eaux de baignade et améliorer la qualité du service pour chacun de ses usagers.

Les chiffres clés de l'assainissement en 2022 :

- **25 206** abonnés à ce service (25 223 en 2021).
- **330** km de réseau de collecte d'eaux usées.
- **7** bassins tampons permettent la maîtrise des déversements d'effluents lors des périodes pluvieuses.
- **59** postes de refoulement (pompes).
- **1** station d'épuration, à Touques, avec une capacité de traitement de **115 000** équivalent-habitant. La performance et l'efficacité des ouvrages respectent la conformité réglementaire des rejets (Directive Européenne et arrêté Préfectoral).
- Volume moyen de traitement en 2022 : 10 850 m3 / jour (10 850 m3 / jour en 2021).
- **797** tonnes de boues produites en 2022 (797 en 2021).

L'assainissement non collectif

- **1 109** propriétés concernées.

Les tarifs de l'assainissement collectif

Assainissement collectif : tarif unique pour toutes les communes de Cœur Côte Fleurie

Prix TTC du service au m^3 pour 120 m^3 : **2,06 € TTC** au 1er janvier 2022 et 2,33 € TTC (arrondi) au 1er janvier 2021.

- Facture type 120m^3 : **247,65 € TTC**.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

EAU ET ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a pris la compétence Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations (GEMAPI) le 1er janvier 2018. Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques s'associe à la Communauté de Communes pour gérer la compétence (GEMA).

Les actions qui ont été menées en 2022 sont :

1. En cours de constitution d'un dossier d'autorisation environnementale des systèmes d'endiguement des communes de Blonville-sur-Mer et Villers-sur-Mer comportant une étude d'incidence ainsi qu'une enquête publique. Le dossier sera déposé pour instruction aux services de l'État en 2023.

2. Une étude de restauration hydraulique des marais de la basse vallée de la Touques. L'étude a été divisée en trois secteurs distincts, sous maîtrise d'ouvrage des acteurs suivants :

- Le secteur A, d'une superficie de 526 ha pour le compte de la Communauté de Communes de Terre d'Auge.
- Le secteur B, d'une superficie de 536 ha pour le compte du Département du Calvados.
- Le secteur C, d'une superficie de 141 ha pour la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

Un programme pluriannuel d'actions hiérarchisé et chiffré est établit pour des curages sélectifs des canaux et des fossés, la réfection d'ouvrages, la réouverture sélective du milieu et de la végétalisation.

TRAVAUX ET PATRIMOINE

Rénovation thermique du siège de la Communauté de Communes 82
Aire provisoire de grand passage des gens du voyage 83
POM'S : remplacement de l'éclairage des surfaces de jeux 84
Vestiaires du Parc de loisirs : installation d'une chaudière à granulés 85
Le siège de la Communauté de Communes se pare de vert 86

RÉNOVATION THERMIQUE DU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TRAVAUX ET PATRIMOINE

La Villa Sainte Claire, siège de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, date du second empire (1870). Elle est considérée comme « patrimoine architectural exceptionnel » dans l'AVAP 2015 puis le SPR (Site Patrimonial Remarquable) de la ville de Deauville et a ainsi été préservée dans le cadre des travaux. Les travaux de rénovation thermique du siège de Cœur Côte Fleurie ont permis d'obtenir une efficacité énergétique du bâtiment optimum et d'ainsi réduire ses consommations d'énergie.

En novembre 2022, après plus d'un an de travaux, la Direction générale et les Services Finances, Ressources humaines, Eau, Assainissement et Patrimoine ont pu réintégrer leurs bureaux, entièrement rénovés.

Pour rappel, ces travaux, d'un montant total de 1 632 372,07 € HT, avaient été identifiés dans le programme d'actions de la démarche Cit'Ergie et dans celui du PCAET puisqu'ils participent à la mise en œuvre de la politique énergétique et climatique de Cœur Côte Fleurie.

Cet ambitieux projet de rénovation énergétique, a été subventionné à hauteur de 1 042 400 €, soit 751 800 € du Conseil Départemental dans le cadre du Contrat de territoire départemental et 290 000 € de l'Etat dans le cadre du CRTE (France Relance). Par ailleurs, une mise aux normes globale a été effectuée. Les travaux ont permis, entre autres, un accès pour les personnes à mobilité réduite depuis la rue jusqu'à l'intérieur de la Villa.

AIRE PROVISOIRE DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE

TRAVAUX ET PATRIMOINE

Le schéma départemental de 2018 actuellement en vigueur indique une aire provisoire de grand passage des gens du voyage de 4 hectares (250 places) réservée aux rassemblements estivaux de plus de 100 caravanes, située sur la commune de Villerville.

Après deux années exceptionnelles en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire, les grands passages d'été ont repris de façon normale. Des groupes pastoraux, habilités par l'AGP (Action Grands Passages), se sont succédés entre le 5 juin et le 21 août 2022. La totalité de ces missions a représenté environ 400 caravanes.

Durant cette même période, des groupes, représentant au total environ 150 caravanes, se sont également installés de façon illicite et ont refusé de quitter les lieux. Les dix dernières caravanes ont finalement quitté l'aire le 2 septembre 2022.

Au total, environs 550 caravanes ont séjourné sur l'aire provisoire de Villerville durant l'été 2022.

POM'S : REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DES SURFACES DE JEUX

TRAVAUX ET PATRIMOINE

L'éclairage des surfaces de jeux des salles Multisports, de tennis de table et du Dojo était en fin de vie. Aussi, nous avons procédé à un relamping afin d'améliorer l'intensité lumineuse qui ne correspondait plus aux attentes des équipes internationales.

En 2022, les 139 projecteurs halogènes qui éclairaient, depuis son ouverture, les surfaces de jeux du POM'S ont été remplacés par 116 projecteurs LED. Ces derniers sont 50% moins énergivores, s'inscrivant dans la continuité des efforts de sobriété énergétique promus par la collectivité, et 80% plus lumineux. Ils ont également l'avantage d'être modulables par paliers (entre 300 lux pour l'entretien et 1800 lux pour les grandes compétions).

VESTIAIRES DU PARC DE LOISIRS : INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE À GRANULÉS

TRAVAUX ET PATRIMOINE

Suite aux différentes pannes des systèmes de production d'eau chaude sanitaire et de chauffage, et plutôt que de remplacer ces deux systèmes séparément nous avons choisi d'unifier leurs productions par une chaudière à granulés.

Depuis le début de l'automne 2022, dans les vestiaires 7 et 8 du Parc de loisirs, le chauffage et l'eau chaude sont produits par du bois. En effet, les différentes pannes sur la station solaire et la pompe à chaleur, nous ont obligés à changer la totalité des deux systèmes. Dans un souci d'économie et de durabilité, nous avons choisi de remplacer ces deux systèmes par une chaudière à granulés bois. Celle-ci est programmable de façon très simple sur la chaudière et à distance, ce qui permet aux agents en charge du bâtiment de la programmer en fonction de l'utilisation, et donc d'éviter les consommations inutiles.

LE SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SE PARE DE VERT

TRAVAUX ET PATRIMOINE

Les travaux de rénovation portant sur le bâtiment de la Villa Sainte-Claire ont été l'occasion de repenser les espaces extérieurs.

Les abords de la Villa Sainte-Claire ont connu quelques chamboulements ces derniers mois. Effectivement, les espaces verts, les cheminements piétons, et les aires de stationnement ont fait peau neuve. Les enjeux étaient importants : requalifier le stationnement, permettre un accès équilibré pour les personnes à mobilité réduite (PMR), améliorer le cadre de vie des différents utilisateurs tout en veillant à la perméabilité des zones dans le but de faciliter l'infiltration des eaux pluviales.

Pour ce qui est du stationnement, celui-ci se décompose dorénavant en deux espaces distincts. L'un en zone gravillonnée et l'autre en zone pavée. L'aire pavée accueille actuellement une place PMR et un emplacement permettant la recharge des véhicules électriques propres aux services. Les pierres ne sont pas jointées entre elles afin de permettre à l'eau de pluie de réaliser son cycle naturel.

La vigne vierge, grimpante, se lance à l'assaut des murs d'enceinte. Elle prend des teintes vives à l'automne. Quatre arbres sont venus s'ajouter aux deux prunus pourpre déjà existants. Nous pouvons maintenant découvrir un Cornouiller panaché au port étagé, un noisetier tortueux et deux magnolias. Des topiaires de buis accompagnent les mixed borders composés d'hostas et de verveines. Des voliges métalliques bordent les massifs et contiennent le paillage organique. Une haie variée et fleurie accompagne le muret en briques rouges. Des ifs, au vert glauque, cloisonnent l'espace dans sa partie nord.

ENVIRONNEMENT

Fourrière animale et fourrière automobile..... 88
Collecte et traitement des Déchets Ménagers
et Assimilés (DMA) 91
Prévention des déchets..... 95

FOURRIÈRE ANIMALE ET FOURRIÈRE AUTOMOBILE
ENVIRONNEMENT

Depuis 2008, la Communauté de Communes détient la compétence Fourrière Animale, qu'elle gère avec la Société de Défense des Animaux de la Côte Fleurie (SDAC), et la compétence Fourrière Automobile dont la gestion a été déléguée à la SARL PESLIER.

FOURRIÈRE ANIMALE

Le chenil est géré en collaboration avec la SDAC qui s'occupe du refuge où se côtoient les activités de fourrière animale et de refuge pour chiens et chats. Il est situé Chemin du Calvaire, à Touques. Les agents du site s'occupent du soin des animaux, de l'alimentation, de l'entretien des boxes et de l'accueil physique.

- Capacité de la fourrière : 10 chiens et 10 chats.
- Capacité du Refuge : 30 chiens et 20 chats.

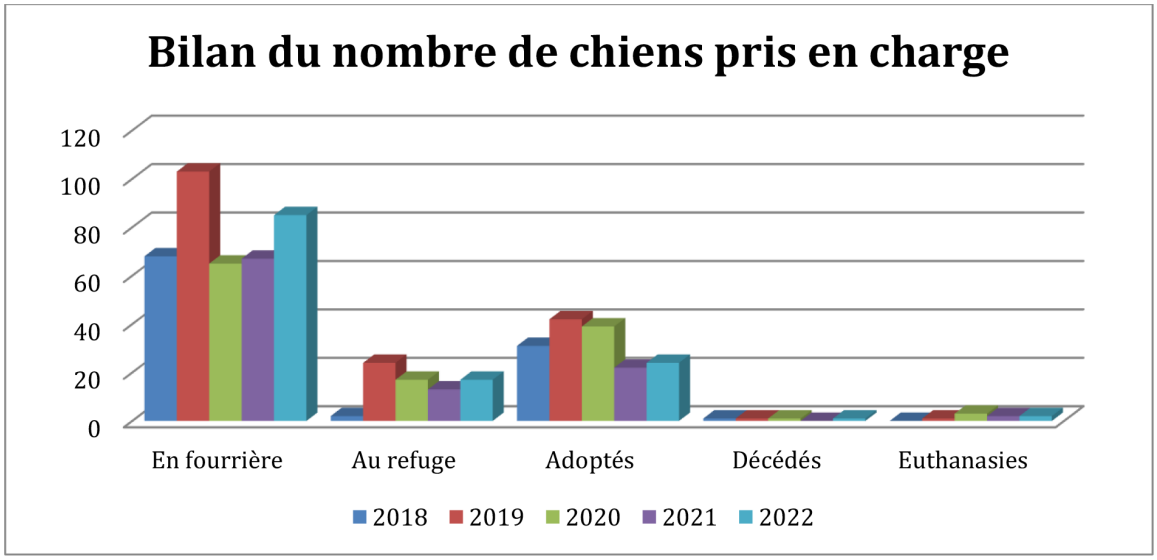

Le nombre de chiens pris en charge et fourrière et au refuge animal a sensiblement augmenté en 2022.

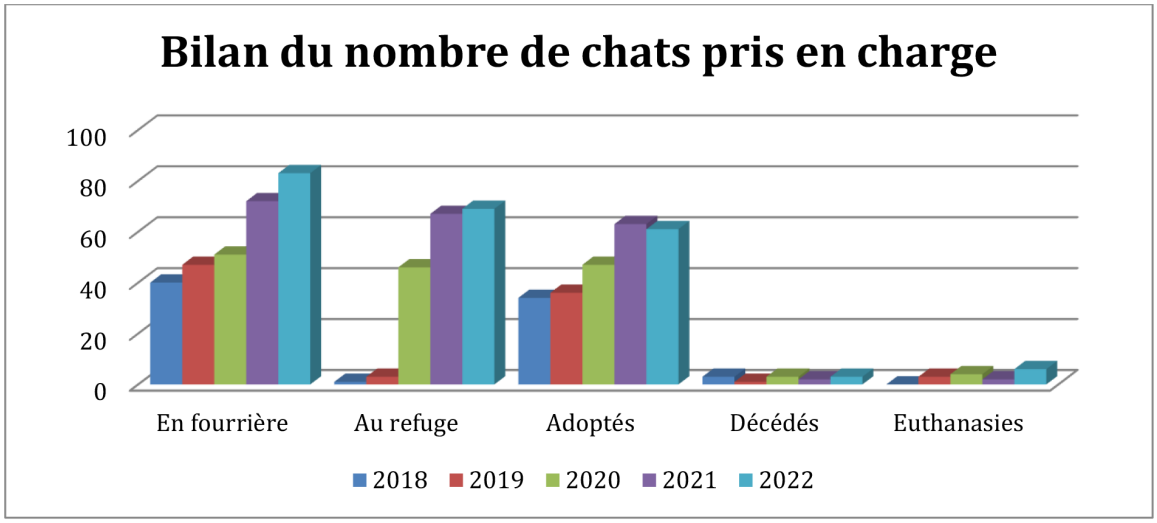

Le nombre de chats accueillis en fourrière et au refuge animal ne cesse d'augmenter depuis 2018.

Afin d'améliorer les capacités d'accueil, une extension a été créée en 2022 en partenariat avec l'association. Cette extension compte une superficie de 84 m² et comprend :

- 1 chatterie,
- 1 espace sanitaire,
- 1 nurserie,
- 3 box,
- 1 cuisine.

FOURRIÈRE AUTOMOBILE

Le service de fourrière automobile est assuré par un délégataire : la SARL PESLIER. Elle assure l'enlèvement, le gardiennage et éventuellement la mise en destruction des véhicules en infraction, accidentés ou abandonnés sur la voie publique.

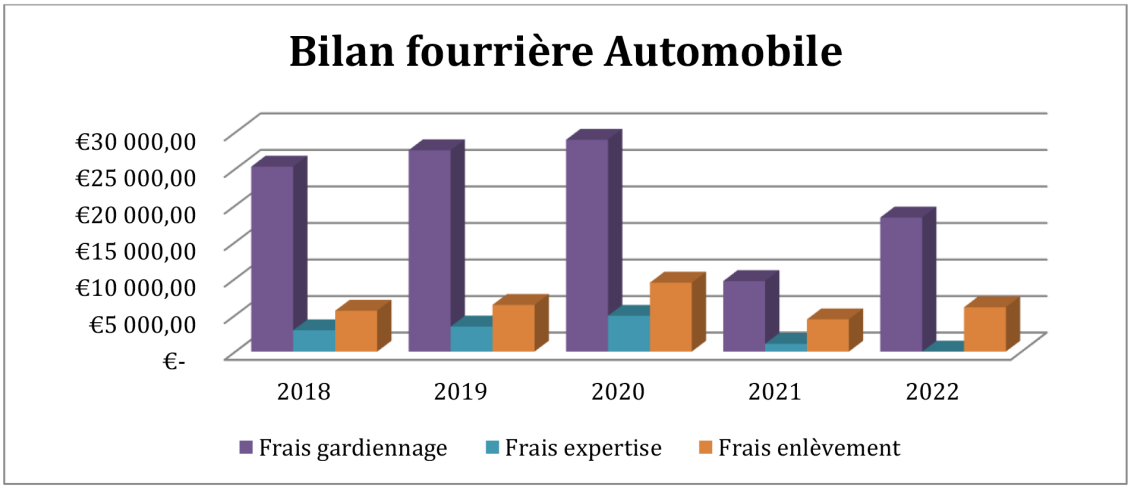

Les frais de gardiennage ont très fortement chuté depuis 2020 grâce à la mise en place par la préfecture d'un système d'information et de gestion de la fourrière automobile.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

ENVIRONNEMENT

La loi « Anti-gaspillage pour une économie circulaire » (AGEC) promulguée le 10 février 2020 a renforcé les objectifs nationaux en matière de prévention et de gestion des déchets.

Les principaux objectifs retenus sont notamment les suivants :

- Réduire de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés (DMA) produits par habitant en 2030 par rapport à 2010.
- Augmenter le réemploi et la réutilisation des déchets pour atteindre une quantité équivalente à 5 % du tonnage des déchets ménagers en 2030.
- Généraliser le tri à la source des biodéchets d'ici le 1er janvier 2024 pour l'ensemble des producteurs : professionnels, collectivités, ménages, etc.
- Respecter la hiérarchie des modes de traitement des déchets afin de diminuer l'enfouissement.
- Réduire les quantités de déchets dangereux et diminuer l'impact de leur gestion.

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie possède la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

Organisation technique

La collecte s'organise soit en point d'apport volontaire (PAV), soit en collecte en porte à porte (PAP). Le traitement est organisé via différentes filières en fonction de la nature des déchets afin de prioriser les valorisations les plus vertueuses (réemploi ou recyclage) et de diminuer drastiquement l'enfouissement. Ci-dessous les données techniques pour l'année 2022.

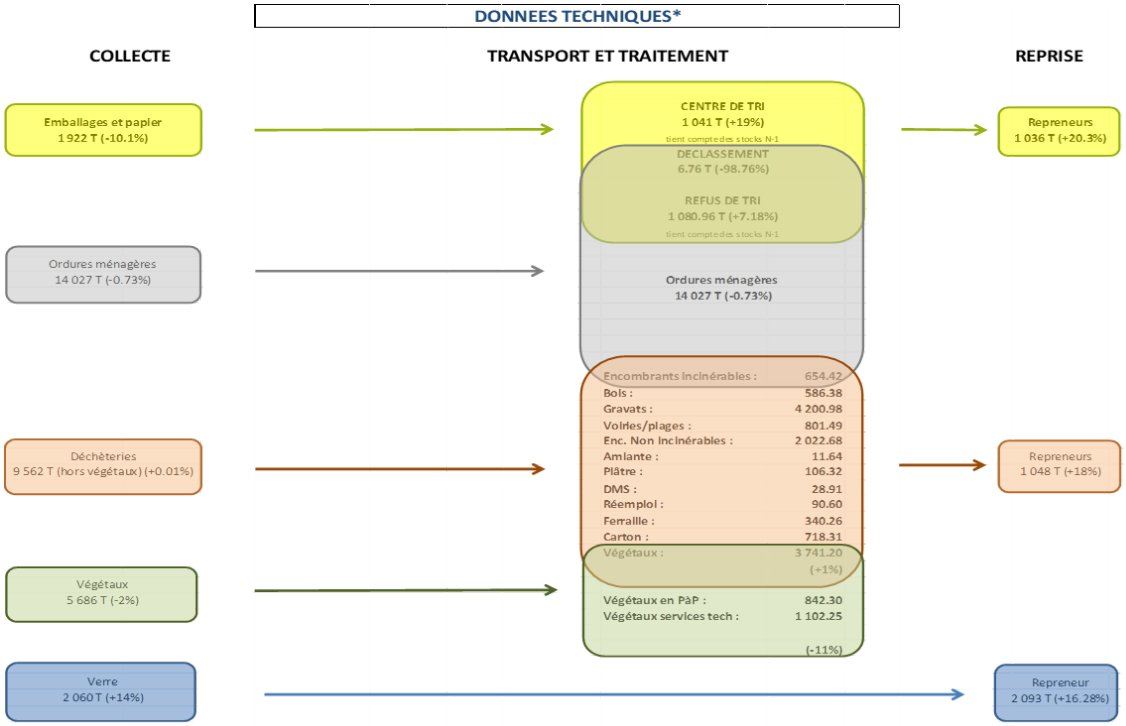

**des différences peuvent apparaître suite au stockage et déstockage de matières dans les étapes de traitement*

Les quantités de déchets collectées et traitées sur le territoire sont stables depuis plusieurs années (environ 33 000 tonnes/an). Cependant, nous pouvons noter que la qualité du tri s'est améliorée, malgré des quantités collectées moindres en 2022 (amélioration de 7% des performances de tri et augmentation de 14% de verre collecté en 2022). Nous continuons également de développer les bornes de Textiles, Linges et Chaussures (TLC) pour atteindre 100 tonnes de déchets détournées avec 12 bornes d'apport volontaire sur le territoire de Cœur Côte Fleurie.

Cette amélioration du tri se constate également dans les déchèteries intercommunales, qui enregistrent une très forte fréquentation (plus de 70 000 visites) et affichent des résultats positifs avec :

- Le développement de nouvelles filières de valorisation notamment le plâtre qui permet de diminuer la quantité de déchets enfouis de presque 9% en 2022.
- Un meilleur aiguillage des déchets dans les filières valorisables, ce qui entraine une augmentation de recettes d'environ 10% en 2022.
- Moins de déchets dangereux déposés (dont -24% d'amiante en 2022).

Nous constatons une baisse de 20% du réemploi. Seulement 92 tonnes ont été déposées dans les zones dédiées aux associations.

Des efforts seront à déployer pour atteindre les objectifs.

Données financières

Globalement, les dépenses liées à la gestion des déchets sont en hausse de presque 400 000 € (soit 5,4%) car fortement impactées par des augmentations assez importantes de certains secteurs (carburants, matériaux, ...). Toutefois, les recettes perçues concernant la revente de matériaux, les contrats avec les Eco-organismes et les différentes redevances ont progressé en 2022 :

- La recette pour la revente du papier, suite à la renégociation du contrat, augmente de 40 k€,
- La recette issue de la revente des plastiques triés progresse de 70 k€ suite à l'amélioration des performances de tri,
- La facturation déchèterie augmente de plus de 40 k€ grâce à la mise en place de la pesée.

Ces soutiens et recettes supplémentaires nous permettent de franchir le cap du million d'€ en 2022. La redevance spéciale (RS) quant à elle, a dépassé les 700 k€.

L'augmentation de ces recettes non fiscales a permis de compenser les diverses augmentations constatées en 2022 (carburants, coût d'exploitation, prix des matériaux divers, ...).

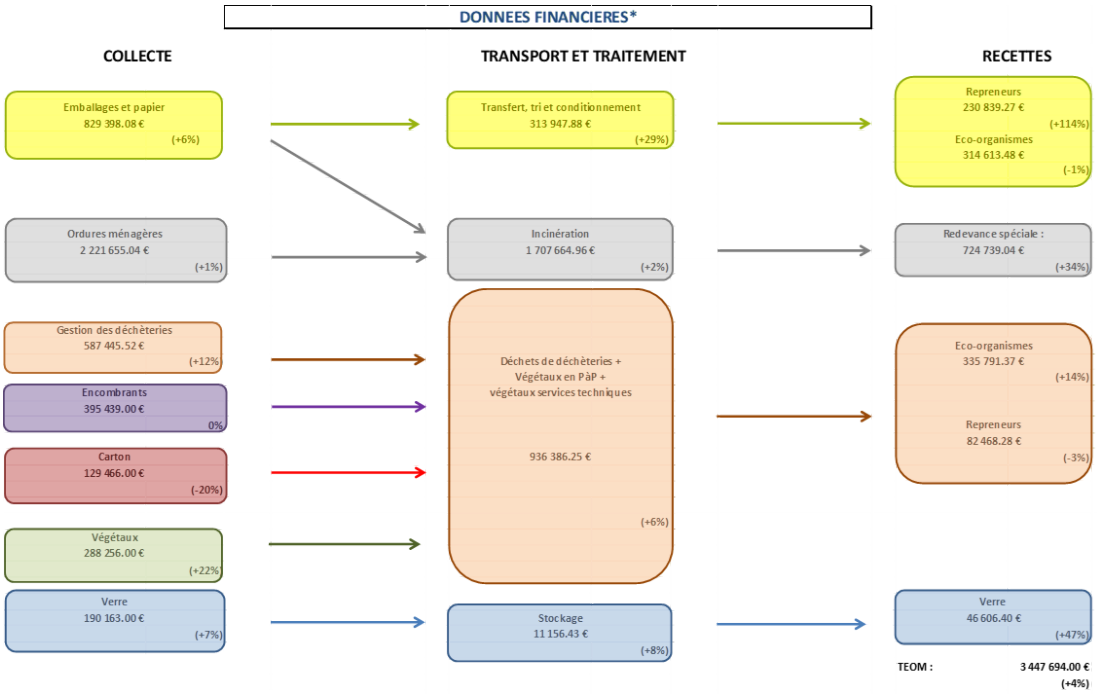

**des différences peuvent apparaître suite au stockage et déstockage de matières dans les étapes de traitement*

Bilan global

En 2022, 692 kg de déchets ménagers assimilés ont été produits par habitant (population DGF) sur le territoire de Cœur Côte Fleurie.

Selon l'ADEME, la moyenne française est à 580 kg/habitant.

Le coût de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés s'élève à presque 7,7 millions d'€ soit 159 €/habitant (population DGF).

Selon l'ADEME, la moyenne nationale pour les collectivités touristiques s'élève à 152 €/habitant.

Ce bilan positif a permis à la collectivité de ne pas faire évoluer le taux de TEOM. (4.04%).

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS
ENVIRONNEMENT

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) mis en place par la Communauté de Communes d'une durée de 6 ans (2019-2024), présente les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre.

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) se décline en 4 axes :

1. Les biodéchets.
2. Le réemploi / la réutilisation.
3. L'exemplarité de la collectivité.
4. La sensibilisation du public.

LES GRANDES ACTIONS MENÉES EN 2022 (4ème année du programme)

Biodéchets

Une distribution de paillage/compost a été organisée le 4 juin 2022 lors de la « Journée des jardins » au Parc Gulbenkian organisée par la ville de Deauville.

De plus, un plan de déploiement pour installer des composteurs collectifs avec désignation d'un référent communal composteur a été mis en place, pour une application en 2023.

La distribution des composteurs individuels a continué durant l'année 2022 :

- 86 composteurs individuels.
- 6 lombricomposteurs.

Afin de maximiser ses résultats sur cette thématique prégnante, la collectivité a recruté un maître-composteur durant l'été 2022.

Enfin, durant le printemps, une étude pour évaluer le taux d'acceptation et le gisement de biodéchets des professionnels a été menée. Ainsi, environ 1 000 tonnes de biodéchets seraient produits annuellement et le taux d'acceptation pour la mise en place du tri à la source est de près de 70%.

Sensibilisation

Concernant la sensibilisation du public, l'accent a été porté en 2022 sur la sensibilisation des résidences et habitats collectifs par le biais des partenaires immobiliers du territoire : 12 réunions d'accompagnement ont été organisées à destination des bailleurs, syndics et copropriétés du territoire afin d'optimiser la communication à destination des usagers.

Les principales entreprises de nettoyage des résidences ont aussi été contactées pour supprimer les housses noires au sein des bacs Emballages et ainsi éviter de grosses erreurs de tri.

En été 2022, grâce à l'action « Vélo smoothie » sur les plages et les stands compostage sur les marchés, 815 personnes ont été sensibilisées au gaspillage alimentaire et au compostage via 9 animations sur le

territoire. En parallèle, durant les périodes scolaires, 5 animations scolaires ont pu être réalisées, pour un total de 87 enfants sensibilisés.

Enfin, en novembre 2022 a été organisé le premier évènement autour du réemploi et de la réparation intitulé « Up Up Up : le réemploi a la cote » à la déchèterie de la Croix Sonnet. Il abordait les sujets de la réparation, du récup'art (art a partir de déchets) et de la mise en avant des filières locales. Plus de 100 personnes se sont mobilisées pour cette première.

ARCHIVES INTERCOMMUNALES

Archives intercommunales 98

ARCHIVES INTERCOMMUNALES 2022

ARCHIVES INTERCOMMUNALES

Les archives gérées et abritées par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie sont intercommunales et sont issues de son activité.

Les services restent propriétaires de leurs archives, mais ils confient au service Archives leur gestion (collecte, classement, conservation, communication).

En 2022, ont été réalisés :

– 1 élimination : 5 directions, 12 ml.

– 8 versements : 4 directions, 28,5 ml (majorité de dossiers d'autorisation du droit des sols).

– Regroupement des archives éliminables dans un même lieu (transfert des certificats d'urbanisme).

Une réflexion est menée concernant l'archivage électronique (notamment concernant les dossiers d'autorisation du droit des sols).

cœur côte fleurie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

cœur côte fleurie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12 rue Robert Fossorier - 14 800 Deauville
Tél. 02 31 88 54 49
www.coeurcotefleurie.org - info@coeurcotefleurie.org

facebook.com/coeurcotefleurie

Document publié en application de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Directeur de la publication : Philippe Augier
Rédaction : Service Cœur Côte Fleurie – Image In France
Création graphique et mise en page : Image In France